

Conférence régionale

**Développer l'éducation à
l'environnement en Bretagne**

21 septembre 2005 - Université de Rennes 2

COMPTE-RENDU

**Conférence régionale organisée
par le Conseil régional de
Bretagne et le Réseau d'éducation
à l'environnement en Bretagne**



SOMMAIRE

Introduction par Alain BERTEL, REEB	page 2
Intervention de Gérard MÉVEL, Conseil régional de Bretagne	page 3
Intervention de Jean-Paul CELET, DIREN	page 5
Partie 1, Les enjeux de l'éducation à l'environnement	page 7
Partie 2, Le Plan régional d'action pour le développement de l'éducation à l'environnement	page 10
Débat	page 15
Partie 3, Tables rondes	page 19
• Comment éducation à l'environnement et démocratie participative s'enrichisse mutuellement ?	
• Comment le PRA peut-il enrichir les politiques terri- toriales en matière d'éducation à l'environnement ?	
• Comment travailler ensemble pour favoriser la géné- ralisation de l'EEDD dans les établissements scolaires ?	
Partie 4, Conclusion	page 23
Programme de la journée	page 25
Liste des participants et intervenants	page 26

Introduction par Alain BERTEL

Président du REEB, Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne

C'est avec un plaisir certain que j'accueille aujourd'hui, dans cet amphithéâtre de l'Université de Rennes, un auditoire aussi nombreux pour cette première Conférence régionale de l'éducation à l'environnement organisée conjointement par le Conseil régional de Bretagne, représenté ici par son Vice-président Monsieur Gérard MEVEL, et par notre réseau, le REEB (Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne).

Autant vous dire que notre plaisir est grand de vous voir aussi nombreux et d'horizons aussi diversifiés. Nous avons toujours pensé que l'éducation à l'environnement ne devait surtout pas être réservé aux spécialistes, à ceux qui en ont fait profession. C'est une question bien trop grande pour la laisser aux seuls spécialistes. Aujourd'hui, dans cette salle, vous êtes une majorité d'élus, de techniciens de collectivités locales, d'enseignants et de représentants des structures de l'état.

Cette diversité laisse augurer un échange des plus riches allant tout à fait dans le sens de ce que nous espérons pour mettre en oeuvre ce Plan régional d'action pour le développement de l'éducation à l'environnement en Bretagne.

Il y a à peu près un demi-siècle maintenant, la Bretagne innovait en ce domaine de l'éducation à l'environnement en créant les premières classes de mer qui allaient donner naissance aux classes transplantées, vitrine de notre éducation.

Cependant, ce secteur est aujourd'hui en grande difficulté :

- la responsabilité des enseignants est de plus en plus lourde ;
- les obligations qui pèsent sur les structures d'accueil le sont également alors que les moyens financiers et en particulier ceux de l'état sont en diminution voire disparaissent. Ces moyens étant, seulement en partie, compensés par les aides des collectivités locales.

Cette situation n'est pas bloquée et aujourd'hui la Bretagne innove encore en étant la première région française à signer, avec ses partenaires, un Plan

régional d'action (PRA).

Animé par le REEB, cette réflexion a réuni plus de 300 personnes depuis son lancement en 2003.

Ces débats ont abouti au PRA breton qui va vous être détaillé par Vincent LEFEBVRE, Vice-président du REEB et coordinateur de ce long travail.

Un Plan régional pour que l'éducation à l'environnement soit enfin reconnue comme telle. Reconnaissance indispensable au moment où la charte de l'environnement est adossée à la Constitution française et où l'Éducation nationale en fait un élément important de l'éducation citoyenne des élèves.

Les travaux d'aujourd'hui doivent être le départ d'un renouveau nécessaire à la survie des associations pionnières qui ont su s'adapter et progresser pour fournir aux publics jeunes et adultes, citadins ou ruraux, scolaires ou non cette éducation nécessaire pour l'environnement et le développement durable.

Je vais maintenant donner la parole à Monsieur Nicolas MORVAN, Conseiller régional, qui va assurer l'animation générale de cette journée et vous présenter son déroulement et les différents intervenants.



Intervention de Gérard MÉVEL

Vice-président du Conseil régional de Bretagne

L'éducation à l'environnement constitue un axe essentiel de la politique du Conseil régional.

J'ai tenu à le faire savoir en rencontrant les responsables du REEB dès le début de ce mandat, par un premier déplacement symbolique à Belle-Isle-en-Terre. Nous avons convenu à l'époque de nous rencontrer régulièrement, ce qui a été le cas.

Je m'étais également engagé à aider en urgence le mouvement associatif environnemental durement secoué par la suppression des emplois jeunes, la diminution ou le gel des subventions d'État.

Nous avons ainsi apporté des aides exceptionnelles et relancé, dès juin 2004, un appel à projets sur la sensibilisation et l'éducation à l'environnement en Bretagne, poursuivi en 2005. Nous aurons l'occasion d'en reparler en fin de matinée.

Nous avons également d'ores et déjà engagé une politique de contractualisation pluriannuelle d'objectifs avec quelques associations de dimension régionale. Par ailleurs, les premiers emplois associatifs d'intérêt régional sont aujourd'hui une réalité.

Cette Conférence régionale de l'éducation à l'environnement est une première. Elle constitue un moment important qui doit nous permettre :

- d'approfondir notre réflexion, ce sera l'objet des tables rondes ;
- de signer le Plan régional d'action pour l'éducation à l'environnement en Bretagne ;
- d'annoncer les résultats de l'appel à projets 2005.

Avant de brosser brièvement la politique de la Région dans ce domaine, je voudrais évoquer le concept même de l'éducation à l'environnement.

Nous avons eu l'occasion, au cours de nos différentes rencontres, en particulier à Loudéac, de réfléchir à cette problématique.

Vos travaux et vos publications ont défini quelques axes et montré que l'éducation à l'environnement pouvait s'organiser autour de trois pôles : la transmission des savoirs et des contenus, la rencontre de l'individu et du milieu et le contexte socioculturel. Madame Dominique COTTEREAU y reviendra plus longuement.

Nous aurons aussi sans doute l'opportunité d'approfondir des thèmes qui pourraient faire l'objet de prochaines conférences :

1. L'éducation à l'environnement comme sujet d'innovation sociale

Nous avons quelques chantiers dans ce domaine :

- Le premier est de rendre les acteurs économiques plus réceptifs à cette problématique car loin d'être une « contrainte », selon la formule classique, l'environnement au sens large, constitue, nous en sommes ici intimement persuadés, un investissement pour l'avenir, en terme d'attractivité du territoire, de qualité des produits et d'image pour notre région.

- Un second chantier est de permettre aux citoyens d'exprimer toute leurs connaissances, leur ingéniosité, leur passion.

C'est l'engagement du mouvement associatif breton, depuis de longues années, qui a montré la voie et permis cette prise de conscience environnementale devenue aujourd'hui une réalité : LPO, SEPNEB - Bretagne Vivante, Eau & Rivières, le REEB, les CPIE et bien sûr la multitude d'associations locales autonomes ou gravitant autour de ces associations emblématiques et à qui je tiens à rendre hommage.

Le mouvement associatif est une chance pour la région. Par ses positions militantes, il est et restera un interlocuteur incontournable, pour nous alerter des menaces qui pèsent sur nos richesses naturelles. Il demeure le plus sûr indicateur de cohésion sociale.

2. L'éducation à l'environnement comme objet d'évaluation

L'évaluation des actions, des processus de réflexion et de décision est une phase essentielle pour faire progresser les politiques mises en oeuvre.

Outre la démarche partenariale et la volonté politique qu'elle implique, se pose aussi la question de la faisabilité, de la transparence, des indicateurs, du temps et du mode d'évaluation.

L'éducation à l'environnement ne doit pas être figée, elle doit évoluer et toucher au plus près les citoyens. Ici, le subjectif, comme pour l'appréciation des paysages par exemple, reste prédominant. C'est le ressenti qui fait agir.

J'en profite pour saluer le travail remarquable réalisé par le REEB et tout particulièrement celui de Madame Dominique COTTEREAU avec la parution du guide pratique d'évaluation.

3. Politique de la région

L'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable et solidaire est présente dans l'ensemble de notre politique régionale.

L'effort de formation est bien sûr un élément fondamental car, au-delà des scolaires, où l'éducation à l'environnement figure désormais dans les programmes, l'enjeu est de toucher le grand public pour tendre vers ce que l'on appelle l'éco-citoyenneté.

Ainsi dans le domaine de la formation initiale, qui est de notre compétence, une charte qualité est intégrée au programme pluriannuel immobilier des lycées bretons. Dorénavant, la réalisation et le fonctionnement des bâtiments des lycées intègrent la dimension environnementale.

Dans ce même état d'esprit, les aides aux projets éducatifs reposant sur la charte de vie lycéenne (Karta Bretagne) seront centrées sur quatre thématiques dont le développement durable et l'Agenda 21.

Par ailleurs, une étude est en cours portant sur une restauration « alternative » dans les lycées, non seulement dans un souci d'éducation au goût, mais aussi de développement de l'économie locale et de la consommation de produits du terroir.

Dans le domaine environnemental, la sensibilisation, l'information et la communication se retrouvent dans nos différents programmes :

- La restauration de la qualité de l'eau est une priorité absolue :
 - rencontres sur le terrain de tous les acteurs, dans un souci d'échanges, de propositions, d'évaluation ;
 - création d'un Observatoire régional de l'eau, rendant accessible les données au plus grand nombre ;
 - projet d'info bus pour la sensibilisation aux économies d'eau.
- Le Programme de sauvegarde et valorisation des espaces naturels, avec l'élaboration d'un Schéma régional du patrimoine naturel, outil stratégique et pédagogique ou encore avec la parution de nouvelles brochures de la collection des « Cahiers Naturalistes ».
- Le Programme Paysages et celui de l'écologie urbaine, nouvelle politique d'aménagement urbain et paysa-

ger, centrée sur l'exemplarité en matière de développement durable, intégrant la démarche HQE, les économies d'eau, d'énergie, la gestion des espaces, la qualité de l'air...

- Le programme énergétique, axé sur les économies et la maîtrise de l'énergie avec la mise en place d'un Schéma régional éolien et le lancement d'études sur la biomasse, l'hydrolien, la géothermie, le photovoltaïque...

Enfin, dans le domaine économique, se conjuguent développement, aménagement du territoire et environnement, avec les notions de qualité, d'éco-conditionnalité :

- les transports où la priorité est donnée au ferroviaire ;
- la Solidarité et le logement ;
- l'égalité Hommes/Femmes, avec notamment la mise en place d'un observatoire ;
- ou encore par une politique de solidarité avec des pays en voie de développement.

L'effort de sensibilisation et d'éducation à l'environnement concerne des milliers de personnes en Bretagne, pionnière en la matière.

Les collectivités créent de plus en plus d'emplois dans ce domaine, en y intégrant l'éducation à l'environnement. Cela constitue pour certains secteurs ruraux un levier de développement local.

Responsabiliser sans culpabiliser, expliquer au mieux en fonction des connaissances actuelles, permettre aux différents groupes sociaux, non seulement d'accéder aux savoirs, mais également de participer à l'élaboration de toute politique publique, s'inspirer des études sociologiques pour toucher les citoyens afin que chacun trouve sa place et se sente utile... Tel est l'enjeu.

A moyen terme, l'Agenda 21 du Conseil régional en cours d'élaboration favorisera, par sa démarche transversale, l'inscription des projets de la Région dans cette perspective de développement durable et solidaire qui constitue une véritable révolution culturelle, un projet de société au service de l'Homme, pour un progrès partagé.



Intervention de Jean-Paul CELET

Directeur régional de l'environnement



Signature du PRA

Bonjour à tous, je voudrais excuser Madame MALGORN, Préfète de Région, qui m'a demandé de la représenter aujourd'hui et vous dire quelques mots sur ce que peut être l'éducation à l'environnement et notamment au regard des engagements de l'État.

A l'intérieur de la Stratégie nationale du développement durable, portée par l'ensemble des collectivités locales mais aussi par l'État et l'ensemble de ses services, il y a une mission particulière, la mission d'éducation à l'environnement. Elle est bien évidemment portée par l'ensemble des services du Ministère de l'écologie et du développement durable (MEDD), mais aussi par l'ensemble des services de l'État qui doivent, non seulement, promouvoir vers l'extérieur cette mission d'éducation, mais également vers l'intérieur.

Vers l'extérieur, c'est cette mission, que nous partageons avec l'Éducation nationale, de **renforcer et aider l'ensemble des initiatives vers l'éducation à l'environnement**.

Vers l'intérieur, c'est une mission qui exige des services de l'État **une exemplarité dans le domaine du respect de l'environnement**. Et c'est donc, là aussi, une promotion interne qui est notamment notre mission et la mis-

sion du Ministère de l'écologie et du développement durable.

Donc, « Stratégie nationale » qui englobe et qui souligne nécessairement cette mission, une stratégie qui doit se décliner pour l'État à l'échelon international, national, local et ici, c'est me semble-t-il, un bel exemple de collaboration de l'ensemble des acteurs à l'échelon local pour développer cette mission d'éducation à l'environnement.

Je ne vais pas revenir sur l'ensemble, sur les quatre grands points qui font les axes majeurs de ce PRA, mais je voudrais revenir sur deux points.

Le premier point, c'est s'impliquer dans les territoires et le second point, c'est renforcer la connaissance et la recherche.

Pourquoi vais-je les mettre en exergue ?

Parce que j'aimerais développer le cas breton et les nécessités d'avoir ces orientations dans l'axe d'éducation à l'environnement. Le cas breton, la spécificité de la Bretagne dans le domaine de l'environnement, je pense ne pas vous l'apprendre, c'est notamment la question de la politique et de la qualité de l'eau.

S'impliquer dans les territoires à l'échelon d'une mission d'éducation à l'environnement, c'est apprendre que les questions se posent à différentes échelles.

Que l'on peut parfaitement apprendre à bien comprendre une question à l'échelle la plus limitée qui permette de l'approcher sur le terrain. Une campagne s'est faite aujourd'hui sur la loi sur l'eau et il y a eu un grand nombre de débat sur l'eau dans les années précédentes. Une des affiches dans la campagne publicitaire du débat sur l'eau insistait sur le fait que l'eau, c'est Notre eau. Il est important d'apprendre à l'échelon local, le plus proche, ce que peuvent être l'ensemble des grandes questions de la politique et de la préservation de la qualité de l'eau dans le domaine breton. Donc, s'impliquer dans les territoires, c'est permettre à l'ensemble des citoyens, avec une réflexion proche sur le territoire le plus proche, d'avoir une approche globale des questions environnementales et l'eau en est un bon exemple.

Un deuxième exemple qui sera sans doute à développer dans les années à venir, c'est le réchauffement climatique, car le réchauffement climatique est traité aujourd'hui comme une question un peu trop large. L'échelle pertinente, semble être l'échelle mondiale, mais on peut

parfaitement, dans la même approche territoriale, appréhender une question qui est une question majeure des années à venir en terme d'environnement sur une échelle plus locale.

Le deuxième point sur lequel je voudrais revenir et toujours en essayant d'illustrer la nécessité d'avoir cette approche à l'échelon régional et de nos territoires, c'est la question de la recherche. Une des orientations choisies a été « renforcer la connaissance et la recherche ». Nous avons aujourd'hui une recherche souvent performante, mais parfois méconnue. Il faut essayer de rapprocher la recherche de ce qu'elle peut nous apporter dans l'application des politiques concrètes. Essayer de dire que la recherche doit immédiatement être proche de l'éducation à l'environnement.

L'éducation à l'environnement, c'est aussi une vulgarisation de ce que la recherche peut nous apprendre de plus pointu aujourd'hui. On ne peut pas dissocier éducation à l'environnement et recherche dans le domaine de l'environnement. Il faut que l'ensemble des interlocuteurs, nous essayons de nous y engager et nous associons pour que le message éducatif soit le plus proche de ce que peut nous apporter la recherche aujourd'hui. Il y a là quelque chose, il y a un divorce qui doit nécessairement être suspendu et que nous puissions avoir une collaboration forte avec l'ensemble des interlocuteurs.

Je ne vais pas reprendre la question sur l'eau, mais de fait, aujourd'hui, les messages sur l'eau doivent bénéficier de tout ce que la recherche peut nous apporter de plus conséquent dans ce domaine. Et le débat est alors peut-être plus compliqué à expliquer, mais il me semble nettement plus pertinent dans un certain nombre de domaines.

Je voudrais enfin, juste pour terminer sur un point, préciser que nous parlons bien de l'éducation à l'environnement.

L'éducation à l'environnement est une chose, l'éducation au développement durable, me semble-t-il, en est une autre. Il ne faut pas confondre, même si mon Ministère se nomme « écologie et développement durable », les deux aspects. L'aspect développement durable est beaucoup plus large et plus riche dans son spectre que l'aspect de l'éducation à l'environnement.

L'éducation à l'environnement est nécessairement un des piliers de l'éducation au développement durable. L'environnement est nécessairement un pilier de l'analyse du développement durable, mais ce n'est qu'un pilier. Le développement durable est plus que la simple approche environnementale, il l'englobe, mais dit plus et doit dire plus. Je voudrais faire cette distinction parce que déjà, si nous réussissons à faire de l'éducation à l'environnement, c'est une mission, une grande mission ambitieuse et noble. Là, voir une éducation au développement durable, c'est une autre mission, toute aussi noble, toute aussi grande, toute aussi ambitieuse, ce n'est pas exactement la même ni la même approche. Je crois qu'il faut que nous distinguions bien, il y a une mission d'éducation à l'environnement, il y a une mission d'éducation au développement durable, mais le développement durable ne se confond pas entièrement, et je le répète, est plus large que la simple approche environnementale.

Voilà, en me félicitant d'être parmi vous et délégué par la Préfète pour signer au nom de l'État et auprès de l'ensemble de nos partenaires, le Plan régional d'action. Je voudrais souligner notre engagement à l'échelon régional et à l'échelon des départements de notre région. Nous sommes une des premières régions dans ce domaine. Je crois qu'il faut quand même le prendre en compte. Il y a une dynamique régionale très forte qui vient notamment des collectivités locales et de l'ensemble des associations.



Signature du PRA

Partie 1 : Les enjeux de l'éducation à l'environnement

par **Dominique COTTEREAU**, association **Échos d'Images**

L'éducation à l'environnement pourrait se résumer à la part de l'éducation qui traite des problèmes d'environnement : le réchauffement de la planète, les dérèglements climatiques, la pollution des écosystèmes, les risques de santé, la désertification et l'appauvrissement de la biodiversité, une empreinte écologique déraisonnable et certains scientifiques qui prédisent la fin du monde humain avant cinq générations : dit ainsi, ça plombe l'ambiance ! Mais en fait, il s'avère que l'éducation à l'environnement est beaucoup plus large que cette définition stricte.

D'abord parce que l'éducation n'a pas pour mission d'être inféodée, d'être là juste pour régler les problèmes que posent les êtres humains. Ensuite, parce que dans les pratiques et les discours, l'éducation à l'environnement est une éducation plurielle. Pour certains, ça va être apprendre à décrypter la nature, pour d'autres, apprendre à gérer les ressources, ou encore apprendre à préserver le patrimoine commun, apprendre à s'impliquer dans les territoires, apprendre à intégrer le système planète. Et beaucoup d'autres possibilités de définition.

Finalement on pourrait globaliser l'éducation à l'environnement dans une éducation au vaste monde qui a pour finalité le développement humain dans la durabilité de la vie. Le développement humain, c'est déjà la mission de l'éducation. La durabilité de la vie, cela pourrait être le regard porté sur l'environnement.

Pour trouver l'éducation qui soutient un tel projet, ambitieux, sans doute faut-il d'abord interroger nos façons d'être au monde :

- Comment habitons-nous la Terre ?
- Quel sens donnons-nous à la vie ?
- Quelle place faisons-nous à la nature ? (nature au sens large et non seulement nature sauvage, toutes les formes de nature)
- Comment définissons-nous notre identité terrienne ?

Or cette façon d'habiter le monde que l'on a aujourd'hui est issue d'une tradition de pensée : dualiste et binaire. On a, au fil des années et depuis quelques siècles, séparé les choses dans notre existence. On a séparé le sujet de l'objet, on a séparé l'esprit de la matière, les sentiments de la raison, la culture de la nature... Avec chacun de ces modèles-là, sa propre sphère de fonctionnement, d'un côté la philosophie, l'art, la réflexivi-

Les diapositives accompagnaient l'intervention de Dominique COTTEREAU.

EE au sens strict

Pour résoudre les problèmes de :

- Réchauffement de la planète et les dérèglements climatiques
- Pollution des écosystèmes et les risques pour la santé
- Désertification et appauvrissement de la biodiversité
- Empreinte écologique déraisonnable
- Et certains scientifiques qui nous prédisent la fin du monde humain avant 5 générations...

EE plurielle

- Apprendre à décrypter la nature
- Apprendre à gérer les ressources
- Apprendre à préserver le patrimoine commun
- Apprendre à s'impliquer dans les territoires
- Apprendre à intégrer le système « planète »

Une éducation au monde

Qui a pour finalité le développement humain dans la durabilité de la vie

Interroger nos êtres-au-monde

- Comment habitons-nous la terre ?
- Quel sens donnons-nous à la vie ?
- Quelle place faisons-nous à la nature ?
- Comment définissons-nous notre identité terrienne ?

Du modèle dualiste

Sujet / Objet
Esprit / Matière
Sentiment / Raison
Culture / Nature

té ; de l'autre, la science et la recherche objective. Finalement, on s'est construit et on continue de se construire et de vivre dans deux mondes séparés. Chacun d'entre nous et collectivement nous vivons dans deux mondes séparés.

D'un côté, comme l'observe Edgar MORIN, un monde d'objets soumis à observations, expérimentations et manipulations et parmi lesquels, l'Homme fait partie de ces objets étudiables.

Et de l'autre côté, un monde de sujets se posant des questions d'existence, des questions de conscience, de communication, des questions de destin.

C'est ce que Edgar MORIN appelle le grand paradigme d'occident, le modèle séparatiste, un mode d'être au monde fondé sur la séparation. La séparation disciplinaire est issue de ce modèle séparatiste.

Dans cette faille de scission se sont déployés :

- D'une part l'illusion de l'indépendance humaine envers la nature et la terre dans son ensemble. On se croit totalement indépendant des autres et de la nature.

- D'autre part l'affaiblissement de la responsabilité, chacun tendant à n'être responsable que de sa petite tâche spécialisée.

Mais aussi l'affaiblissement de la solidarité, sans la conscience du lien ne peut que se développer une profonde indifférence pour l'autre.

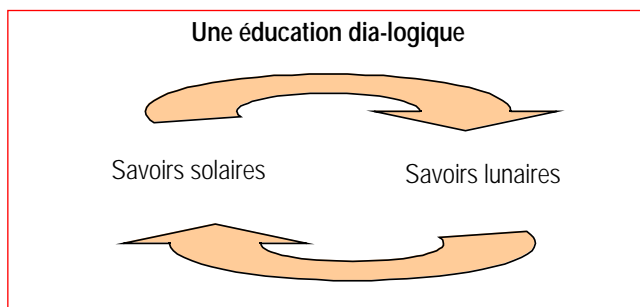
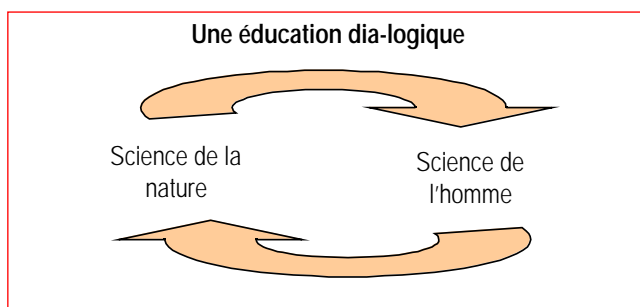
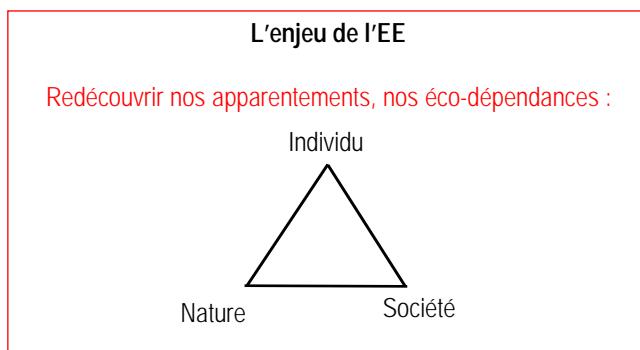
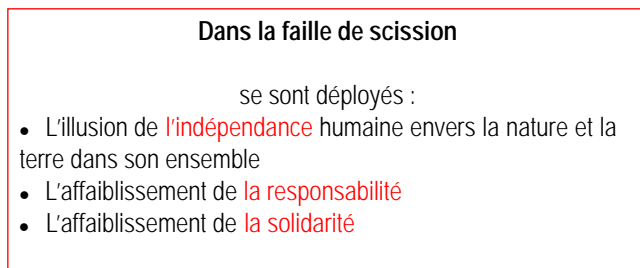
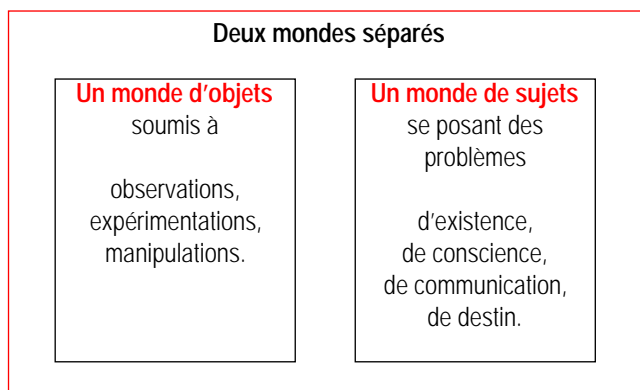
Finalement les enjeux de l'éducation à l'environnement pourraient être de renouer ce qui a été délié, découvrir et mettre en avant nos apparentements, nos relations vitales et vivantes avec ce qui nous entoure. Nous sommes fondamentalement « éco-dépendants », biologiquement et symboliquement. Il nous faut explorer ce modèle triangulaire reliant « individus – sociétés – nature » dans son ensemble et essayer de le prendre de façon complexe.

C'est une éducation qui ne fait pas table rase du passé, même si cela doit être une révolution culturelle, comme disait M. MÉVEL, cela va être une révolution douce, particulièrement dans le champ de l'éducation. Elle n'est pas dans la rupture radicale, c'est une éducation du dialogue, dia-logique, à double pôle en interaction, mis en relation l'un avec l'autre :

- Dialogue entre sciences de la nature et sciences humaines.

- Dialogue entre savoirs solaires et savoirs lunaires. Les savoirs solaires étant ceux qui remplissent nos bibliothèques, nos universités, nos écoles, ceux que l'on construit de façon collective, qui sont reconnus au fil des générations et qui font partie de notre culture, de notre patrimoine commun.

Les savoirs lunaires, c'est la subjectivité dont parlait M. MÉVEL, c'est tout le sensible, tout ce que l'on se construit comme connaissance intime, par le vécu existentiel du monde, par la rencontre. Ce sont les savoirs de l'intuition, de la sensibilité et des émotions.



Dialogue encore entre ce que nos discours construisent sur le monde (ce que l'on s'échange, ce dont on parle) et l'écoute sensible de ce que Jean-Jacques ROUSSEAU appelait les choses, sous le mot de nature, réécouter les sons, les bruissements, les murmures du monde, tout ce qui ne passent pas par la parole et qu'on oublie trop fréquemment d'écouter.

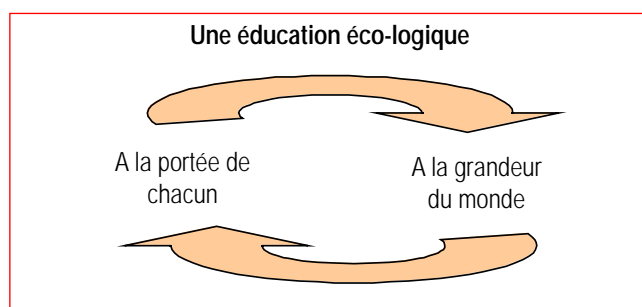
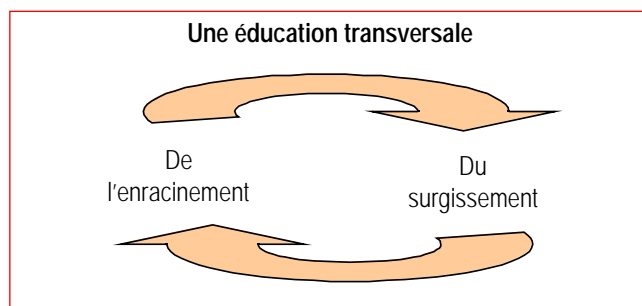
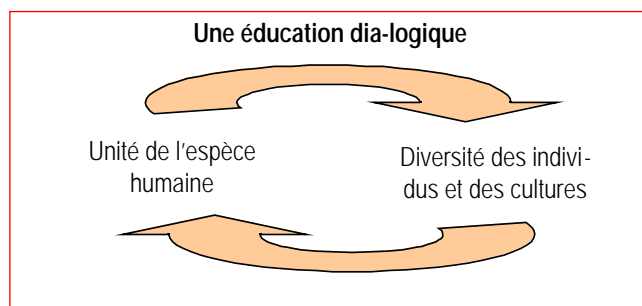
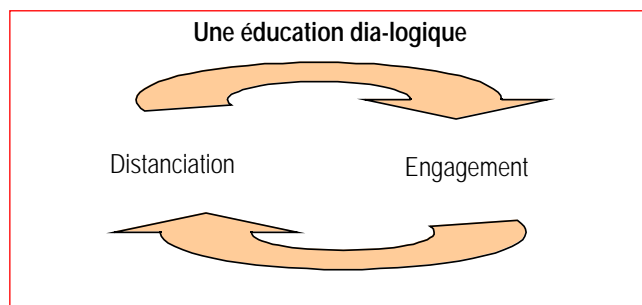
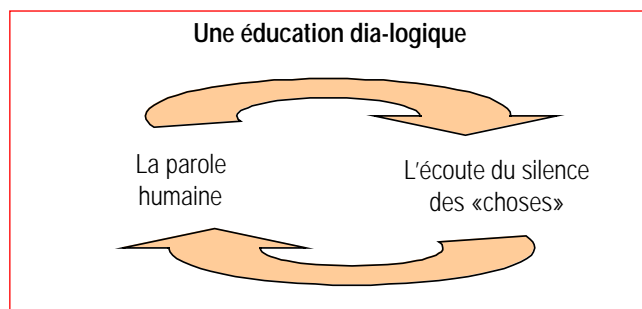
Education dia-logique encore entre distanciation et engagement. Se distancier des phénomènes, des événements pour pouvoir les regarder avec un peu d'objectivité, prendre du recul, ne pas nous laisser dominer par nos passions. Mais en même temps, nous sommes des êtres humains et la froideur n'est pas le propre de l'être humain. Donc, plutôt que de renier cette chaleur humaine, et bien, faisons aussi la part belle à l'engagement parce que nos émotions nous dictent. Tous les gestes que nous faisons, toutes les dernières décisions que nous prenons, c'est l'engagement qui l'intime. Ce n'est que rarement la distanciation.

Dialogue toujours entre l'unité et la diversité de l'espèce humaine. On appartient tous à l'espèce humaine, tout ce qui nous donne beaucoup de points communs quelque soit l'endroit où l'on habite, quelque soit l'époque à laquelle on naît. On appartient à l'espèce humaine en voie d'humanisation, on avance, on se développe depuis les tout premiers hommes, depuis la toute première pensée humaine, depuis le premier geste humain, on est issu de ces premiers hommes-là et on appartient tous à cette espèce-là. Et dans le même mouvement, plus le temps a passé plus on a diversifié nos cultures et nos individualités. Il s'agit de prendre aussi en compte cette diversité et d'en favoriser le développement. Si la biodiversité est importante à maintenir dans la nature, elle l'est tout autant dans la culture. C'est apprendre à se différencier en se sentant unifié.

C'est finalement une éducation transversale qu'il nous faut inventer, une éducation qui combine les pédagogies de l'enracinement - prendre en compte ce qui s'est passé avant nous, se sentir relié aux tous premiers hommes, à leurs mythes, à leurs cultures, à leurs imaginaires – à une éducation du surgissement... Puisqu'il nous faut inventer une autre façon d'être au monde, c'est une éducation qui ose l'innovation, qui affronte le complexe et l'incertitude dans laquelle on se trouve aujourd'hui, incertitude qui est pourtant le propre de l'existence.

C'est une éducation « éco-logique » dans le sens « logique de l'habitat » : éco pour oïkos qui veut dire habitat, car nous habitons sur la planète Terre. C'est une éducation à la portée de chacun, dans le quotidien le plus ordinaire, et à la grandeur du monde, à l'échelle planétaire et à construire collectivement.

Et je voudrais, pour finir, citer cette intention de Gaston PINEAU que je fais mienne depuis des années : c'est une éducation qui « voudrait transformer les rapports d'usage, que l'on a aujourd'hui avec l'environnement, en rapports de sage », développer un savoir-vivre ensemble et maintenir à la planète le pouvoir fertile qu'elle a de déployer la vie.



Partie 2: Le Plan régional d'action pour le développement de l'éducation à l'environnement

par Vincent LEFEBVRE, Vice-président du REEB

Les diapositives accompagnaient l'intervention de Vincent LEFEBVRE.

Le REEB, Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne, est une association loi 1901 regroupant des associations d'EE, des collectivités, des établissements d'enseignement et des individuels...

Le REEB a eu la bonne idée de créer un Collectif breton d'EE, l'objet était pour nous de ne pas confisquer l'EE et de la réserver aux seuls professionnels.

Ensuite, il nous faut revenir sur l'histoire, si on se retrouve aujourd'hui autour du PRA, cela ne s'est pas fait comme ça. L'histoire vient d'un peu plus loin, puisqu'elle remonte à 1997 quand une trentaine de français se retrouvent sur la planète canadienne autour du premier sommet Planet'Ere 1, Ere pour éducation relative à l'environnement. C'est au retour de ces participants qu'est née l'idée d'organiser des assises (1^{ères} Assises régionales puis 1^{ères} Assises nationales). Ces assises ont été initiées par le Réseau École et Nature, dont fait partie le REEB. La mécanique a été la suivante :

- un premier travail en région (qui a mobilisé en Bretagne plus de 250 participants à Mûr-de-Bretagne). Toutes les régions se sont mobilisées à ce grand mouvement pour l'EE,

- et ensuite, organisées à Lille en 2000, les Assises nationales.

C'est à partir de ces assises qu'a été rédigé le premier Plan national d'action pour le développement de l'éducation à l'environnement.

De retour en région, nous avons relancé le Collectif en participant au 2^{ème} sommet Planet'Ere qui s'est déroulé en France en deux parties : une partie en région (avec une rencontre à Belle-Isle-en-Terre) et une partie au niveau national à Paris. Suite à ce sommet les bretons ont décidé de mettre en œuvre le PNA. On ne voulait pas que ce plan national reste dans les tiroirs, mais qu'il soit véritablement mis en place.

Notre volonté était d'initier une démarche la plus participative possible. Nous avons procédé en plusieurs étapes :

- organisation d'une journée régionale, à Pontivy, autour du PNA : on a repris les objectifs du PNA et nous avons réfléchi à comment les adapter au contexte breton,

- organisation d'une journée régionale, au Rheu, autour des publics et partenaires de l'EE (avec notamment des ateliers *EE et entreprises*, *EE et Éducation nationale*, *EE et structures du tourisme...*),

- constitution d'un comité de pilotage et d'un comité technique,

- et enfin, le recrutement d'un chargé de mission dont la fonction était de faire la synthèse de toutes les études parues sur l'EE en Bretagne, de faire la synthèse des deux premières plénières, de tirer des éléments du PNA et d'animer le comité technique, en vue de réaliser un état des lieux de l'EE et d'élaborer le PRA présenté aujourd'hui.

1. Quelques éléments de l'État des lieux

Autour de quatre questions simples :

- Qui fait de l'EE en Bretagne ?

Qui est qui ?



REEB

Association regroupant 166
adhérents :
(86 personnes morales et 80
personnes physiques)

**Collectif
Breton**

Regroupement
informel

Historique

1997 - Planet'Ere 1

1999 - 1^{ères} Assises régionales

2000 - Assises nationales

2001 - Planet'Ere 2

2003 - Lancement du Plan régional d'action

Une démarche participative

- Organisation d'une journée régionale autour du PNA
- Organisation d'une journée régionale autour des publics et des partenaires
- Constitution d'un comité de pilotage et d'un comité technique
- Recrutement d'un chargé de mission (synthèses, rencontres, enquêtes, animation du comité technique...)

En vue de réaliser un état des lieux et d'élaborer le PRA.

- Quelle est la couverture géographique ? Les bretons sont-ils à égalité devant l'EE sur notre territoire ?
- Autour de quelles thématiques travaillent les éducateurs à l'environnement ?
- Et enfin, en direction de quels publics ?

Qui fait de l'EE en Bretagne ?

- Les enseignants, aussi bien dans l'enseignement général que dans l'enseignement spécialisé...
 - Les techniciens de collectivités. Nous distinguons deux types de personnes : des individus qui font de l'EE professionnellement et ceux qui en font un peu dans leur métier. Parmi les techniciens de collectivités, on peut trouver des économistes de flux, des agents de l'urbanisme, agents des services espaces verts...
 - Les animateurs généralistes : dans le cadre des contrats de l'enfance, des centres de loisirs, des colonies de vacances... Les animateurs peuvent faire le choix de travailler sur des thématiques environnementales ou placer l'environnement au coeur de leurs projets « vie collective » (gestion des déchets, économie de l'eau, gestion de l'énergie).
 - Il y a les spécialistes (médiateurs de l'environnement, les éducateurs à l'environnement).
 - Et il y a bien sûr les parents.
- Et c'est bien toute cette chaîne qui est intéressante et qui est à prendre en compte pour développer une EE cohérente.

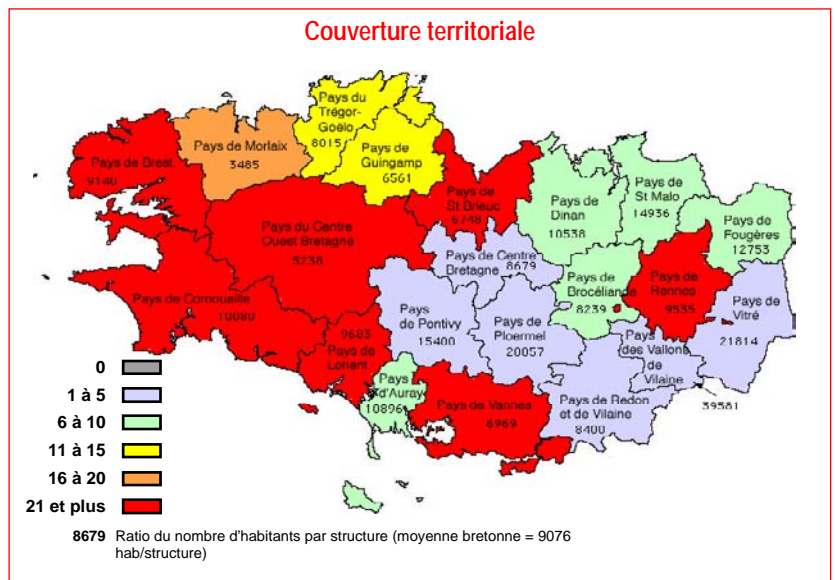
Qui fait de l'EE en Bretagne ?

- des enseignants
- des techniciens de collectivités
- des animateurs généralistes
- des animateurs spécialisés, médiateurs
- des parents...

Quelle est la couverture géographique ? Les bretons sont-ils à égalité devant l'EE sur notre territoire ?

Première remarque, on s'aperçoit que la Bretagne est relativement bien couverte. 100 % des pays ont au moins une structure d'EE. Néanmoins, on remarque que l'on a une double Bretagne (Bretagne de l'est et Bretagne de l'ouest). A l'ouest, on remarque une très bonne couverture, la majorité des pays ont plus de 20 structures qui font de l'EE sur leur territoire. Quelques hypothèses : on trouve sur l'ouest, le berceau des classes de découvertes, le berceau des grosses associations de protection de l'environnement (Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne...). On remarque aussi une plus grande concentration d'espaces naturels remarquables à l'ouest de la Bretagne.

4^{ème} hypothèse : la mise en place de politiques publiques par deux départements (Finistère et Côtes d'Armor).



Remarque : la carte accentue un effet « pôle » car nous avons tenu compte des sièges sociaux des associations or certaines d'entre-elles ont leurs salariés répartis sur plusieurs antennes.

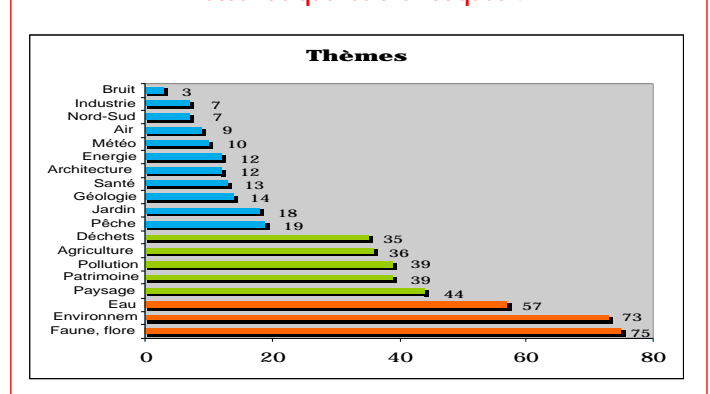
Vitalité du secteur : C'est à peu près 1000 emplois sur la région et plus de 500 communes qui ont bénéficié d'actions d'EE.

Autour de quelles thématiques travaillent les éducateurs à l'environnement ?

On a demandé en 2001 aux associations sur quelles thématiques ils travaillaient et cela nous donne ce graphique. On peut constater une grande diversité de thèmes abordés, les éducateurs traitent une vingtaine de thèmes dans leurs animations.

On s'aperçoit aussi qu'il y a trois grosses parties : une première « faune, flore et eau », qui correspond aux thématiques historiques des éducateurs à l'environnement et aux grandes problématiques environnementales bretonnes. On voit aussi des thèmes absents des résultats à cette époque-là : développement durable, alimentation, transports, santé... Si on

Autour de quelles thématiques ?



relançait une enquête aujourd'hui, Il est presque certain que ces nouvelles thématiques seraient présentes.

Du côté des collectivités, on retrouve les huit thèmes majeurs (eau, patrimoine, environnement, pollution, faune et flore...) avec une problématique sur les déchets prédominante.

En direction de quel public ?

Un premier schéma nous montre une vision qualitative. Une grande diversité du public est sensibilisée par les structures d'EE. Néanmoins, ce tableau cache une hypertrophie scolaire, et dans le scolaire, une prédominance du primaire et pour aller plus loin encore, une prédominance des animations à destination du cycle 2 et 3.

Si on prenait l'entrée du type « journée d'animation », c'est-à-dire, nombre de personnes multiplié par le nombre d'animations suivies, on verrait une prédominance encore plus forte. Ce calcul fait pour les animations du Centre rivière montre une prédominance des scolaires cycle 2 ou 3 plus proche des 80%.

Pour conclure sur l'état des lieux, on notera :

- ▶ une multitude d'acteurs de l'EE, depuis l'enseignant jusqu'aux parents,
- ▶ une bonne couverture géographique avec toutefois une faiblesse du département du Morbihan,
- ▶ une éducation centrée autour des thématiques historiques (faune, flore, eau et patrimoine),
- ▶ une prédominance d'actions en direction des écoles primaires.

2. Le plan régional d'action

Le Collectif l'a structuré autour de quatre grands axes principaux.

Le 1^{er} objectif, en lien avec ce qui a été dit sur la prédominance du public scolaire, c'est celui de diversifier les publics.

2^{ème} axe prioritaire : avoir une meilleure implication dans les territoires.

Ensuite : pouvoir développer la connaissance et la recherche.

Enfin, dernier axe : pouvoir favoriser une meilleure organisation des acteurs.

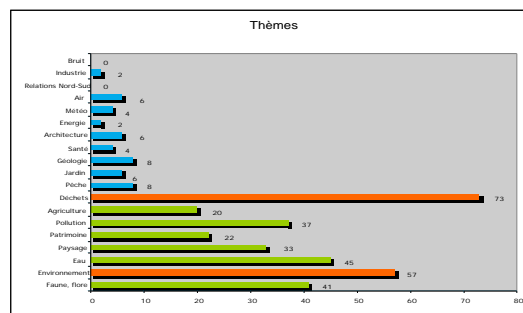
Il y a 68 sous-objectifs qui sont déclinés en objectifs spécifiques ou en actions. Nous avons donc choisi d'en illustrer quelques-uns qui nous semblaient importants.

Diversifier les publics

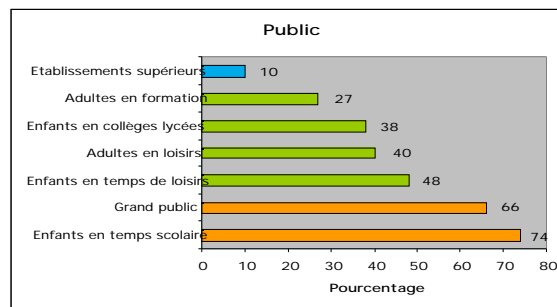
▶ Dans le monde du travail

Un enjeu majeur est de pouvoir intégrer les démarches de formation initiale et continue... Je prends l'exemple de l'habitat avec quelques chiffres : l'habitat aujourd'hui est un enjeu majeur pour la collectivité. En effet, la réalisation et l'usage de bâtiment consomment aujourd'hui 50 % des ressources naturelles, 40 % de l'énergie, 16 % de l'eau, la démolition et la construction produisent plus de déchets que les ordures ménagères et la construction produit 26 % de gaz à effet de serre. Or nous sommes cruellement absents des formations professionnelles.

Quelles thématiques, pour les collectivités ?



Pour qui ?



Hypertrophie des scolaires

Evaluation à partir des structures conventionnées avec le CG 29 :

- Public : 68000 personnes
- 66,3 % de scolaires, dont :
 - 71,3 % de primaires
 - 18 % de collégiens
 - 6,5 % de lycéens

Le PRA, 4 objectifs :

- Diversifier les publics
- S'impliquer dans les territoires
- Développer la connaissance et la recherche
- Favoriser l'organisation des acteurs

Diversifier les publics

Développer l'éducation à l'environnement :

- dans le monde du travail
- dans le monde scolaire
- dans le monde des loisirs
- dans le secteur social
- auprès du grand public

Autre exemple dans le monde du travail : associer plus fortement les entreprises comme lieu d'éducation à l'environnement. En France, on fait comme si le monde de l'entreprise n'existait pas ! Quand on regarde les programmes, il n'y a pratiquement pas de programmes éducatifs, pas d'études systémiques... Il y a donc un enjeu important pour nous, celui de rentrer dans les entreprises, de pouvoir travailler avec elles, de profiter des portes-ouvertes... L'entreprise est un outil extraordinaire pour faire de l'étude systémique avec des jeunes, de comprendre que pour produire quelque chose, on a besoin d'eau, d'énergie, de matière première, ensuite on la transforme, qu'est-ce qu'il en sort en terme d'effluents, de polluants...

Les éducateurs travaillent sur la faune, la flore, sur la ville, sur l'agriculture, mais comme par hasard, il n'y a pas grand chose concernant les autres secteurs économiques. Alors que les entreprises font un effort extrêmement important dans le domaine de l'environnement, et cet effort-là, la société doit aussi l'encourager.

► Dans le monde scolaire

Dans le monde scolaire, c'est un milieu où on a des habitudes de travail, mais il y a un certain nombre de choses à faire et notamment vis-à-vis des enseignants, qui au cours de nos enquêtes se plaignent de démarches administratives trop longues et difficiles (4, 5 voire 6 semaines) pour un séjour hors de l'établissement. En conséquence, au début de l'automne, les centres d'EE ne « remplissent pas » à une période particulièrement propice pour des séjours transplantés, classes environnement...

Autre proposition : développer et harmoniser les dispositifs financiers. Sur les quatre départements bretons, aucun n'a le même dispositif pour financer les classes. Les conseils généraux des Côtes d'Armor et du Finistère financent dans certaines conditions les séjours de classes dans des centres de découverte, ce qui n'est pas le cas pour les deux autres départements, il y aurait un effort à faire pour harmoniser les pratiques.

L'EE en établissement scolaire ne consiste pas seulement en l'intervention d'un éducateur à l'environnement en classe sur une thématique pollution, énergie ou eau... L'établissement lui-même est un bon vecteur pour travailler sur le développement durable. Par exemple, dans mon établissement, qu'est-ce que je peux faire pour mieux gérer ou réduire les déchets, qu'est-ce que je peux faire pour mieux gérer l'eau, pour utiliser une énergie provenant d'une source renouvelable... Certaines écoles ont initié ce genre de démarche mais elles restent marginales et une politique ambitieuse d'EE devrait prendre cela en compte et développer des agendas 21 ou des outils similaires pour l'ensemble des établissements scolaires.

S'impliquer dans les territoires

De nouveaux territoires se sont construits : les pays et les communautés de communes. Or on s'aperçoit que dans les chartes de pays, il n'y a quasiment rien sur l'EE. Cela montre que les éducateurs à l'environnement n'ont pas investi ces nouveaux lieux de décision, ces nouveaux lieux de partenariat. Et si nous voulons développer l'EE dans les années à venir, il va nous falloir investir ces lieux et monter des projets avec les élus, avec des associations d'éducation populaire, des associations d'insertion...

► Accompagner les politiques environnementales d'un programme éducatif

Autre élément, on s'aperçoit que nos actions sont plus pertinentes quand elles accompagnent une politique publique : aujourd'hui on a un certain nombre de politiques publiques qui concernent la qualité de l'eau sur les bassins versant, le plan régional sur la qualité de l'air, le plan régional de la conservation de la faune et de la flore... Il serait intéressant d'associer chaque politique environnementale par une politique d'EE. Cela se fait sur l'eau, mais aujourd'hui cela ne se fait

Dans le monde du travail

- Intégrer les démarches de formation professionnelle (formation initiale, formation continue)
- Associer les entreprises comme lieu d'éducation à l'environnement :
 - monter des projets scolaires autour de l'entreprise
 - apporter une dimension environnementale au tourisme industriel
 - créer des portes ouvertes et des rencontres avec les entreprises

Dans le monde scolaire

- Favoriser les activités hors de l'établissement scolaire :
 - développer et harmoniser les dispositifs financiers (aide par jour et par enfant)
 - simplifier les démarches administratives
- Construire des projets pédagogiques d'établissements en cohérence avec les objectifs du développement durable

S'impliquer dans les territoires

- Construire un projet d'EE à l'échelle du Pays :
 - intégrer les représentants de l'EE au sein du Conseil de développement
 - s'appuyer sur les chartes de Pays et les différents types de contrat pour construire les projets partenariaux
- Accompagner les politiques environnementales d'un programme éducatif :
 - Programme Bretagne eau pure, Plan régional pour la qualité de l'air (PROA), Orientations régionales de gestion et de conservation de la faune sauvage et de ses habitats (ORGFH), Eau déchets énergie air (EDEA), Contrat eau paysage environnement (CEPE)

quasiment que sur l'eau.

Projet multi-public sur un territoire, capable dans un temps donné, sur une thématique donnée, de pouvoir toucher les publics adultes, les élus, les enfants... Cela a déjà été initié sur les économies d'eau sur un territoire quand dans un temps donné les élus ont choisi des bâtiments tests, ont envoyé leurs agents en formation, ont fait mener des actions de sensibilisation en direction des scolaires, qui eux ont mené des réflexions sur leurs bâtiments...

On entend souvent des élus se plaindre des difficultés qu'ils ont à faire comprendre leurs politiques déchets. Dans le domaine de l'éolien, il y a beaucoup de conflits sur les territoires, cela montre de notre point de vue que si nous avions fait en amont ce travail d'information, de sensibilisation et d'éducation, ces projets seraient sûrement passés plus facilement ou au moins auraient généré dans les collectivités, des débats sains pour la démocratie.

Renforcer la connaissance et la recherche

En favorisant l'état des lieux continu des pratiques d'éducation à l'environnement.

On s'aperçoit que dans le domaine de l'EE, il n'y a pas de recherche. Si nous avons la volonté de diversifier les publics comme nous l'avons affiché dès le départ, il va falloir faire cet effort de recherche.

M. MÉVEL parlait dans sa présentation, du guide pratique d'évaluation en EE. Ce guide a été réalisé par le REEB (projet piloté par Dominique COTTEREAU) en recherche-action car nous avons fait le constat qu'il n'y avait pas assez d'évaluation en EE. Désormais ce guide va être présenté aux éducateurs (enseignants, animateurs généralistes, animateurs environnement) pour qu'ils puissent s'approprier cette question de l'évaluation. L'intervention de D. COTTEREAU nous montre bien l'importance d'avoir du recul sur notre profession, du recul sur notre travail et aujourd'hui, personne ne finance la recherche en EE.

Favoriser l'organisation des acteurs

Enfin, pour le dernier axe, favoriser l'organisation des acteurs, nous souhaitons pouvoir identifier et valoriser les centres de ressources en EE. Les élus et les enseignants se tournent vers nous, pour monter des projets, mais ne savent pas ce qu'il existe comme malle pédagogique, comme outils, comme livres, comme exposition... et pourtant les centres de ressources existent ! Il va nous falloir faire un effort d'information, de mutualisation des moyens pour informer les élus dans l'ensemble des collectivités locales et pour informer les enseignants.

Ensuite, mettre en place des lieux d'échanges entre les acteurs institutionnels de l'EE. Aujourd'hui on a la chance de se rencontrer avec plusieurs partenaires et c'est bien la première fois. Il nous semblerait intéressant en terme d'harmonisation des politiques publiques, en terme de cohérence de politiques publiques, de pouvoir rencontrer chaque année autour d'une table, les principaux acteurs de l'EE : le Conseil régional, les Conseils généraux, l'Agence de l'eau, l'ADEME, le Rectorat, la DIREN, la DRAF... Aujourd'hui, cette instance n'existe pas et à notre avis, elle manque cruellement pour harmoniser et rendre plus cohérente la force publique et la politique publique.

Pour conclure, il n'y a pas de développement de l'EE sans une véritable politique de l'emploi. Les moyens sont globalement en train de diminuer. Les associations se retrouvent dans des situations difficiles, cela a commencé en 2003, et puis le bout du tunnel n'est pas avant 2008, parce que les emplois-jeunes vont se poursuivre jusqu'en 2008 et les difficultés vont continuer jusque-là. Il n'y a pas de meilleur outil pédagogique qu'un éducateur à l'environnement. Il faut parfois s'interroger sur les finances que l'on destine à la communication et ce que l'on affecte pour aider le milieu associatif. Et parfois, il faudrait voir la ligne blanche à ne pas franchir entre les volumes financiers consacrés à la communication et ceux attribués pour accompagner le milieu éducatif sur l'ensemble du territoire breton.

Prédiagnostique lien internet :

Pra + Prédiagnostique : lien internet : http://www.educ-envir.org/%7Ereeb/reeb_spip/article.php?id_article=829

Renforcer la connaissance et la recherche

- Favoriser l'état des lieux continu des pratiques d'éducation à l'environnement
 - intégrer l'EE dans les observatoires départementaux de l'environnement
 - constituer une banque de données exploitables et ouvertes à tous (pédagogiques, thématiques...)
- Aider à la généralisation de l'évaluation
 - mise en place d'outils techniques, de moyens financiers et de formations

Favoriser l'organisation des acteurs

- Identifier et valoriser les centres de ressources en environnement et en éducation à l'environnement
- Mettre en place des lieux d'échanges entre les acteurs institutionnels de l'EE
- Participer à la mise en place d'une politique d'aide à l'emploi

Question du public : Je m'interroge aujourd'hui sur le fait que de plus en plus de personnes sont intéressées, je parle du grand public, par des causes environnementales. Il y a aussi toute une équipe de professionnels qui est là pour faire de l'EE et il n'y a pas d'argent. Alors d'où est-ce que ça vient ? Puisqu'il y a une volonté globale en France qui est installée depuis quelques années et que les professionnels sont là, est-ce le manque d'argent ou le manque de volonté politique ?

Vincent LEFEBVRE : Je veux bien répondre, même si la question n'est pas posée uniquement au REEB, mais je la partage complètement. Depuis 2003, nous avons pointé, lors du Festival à Rennes, la fin du dispositif Emploi-Jeunes, la fin des aides européennes en EE, une diminution des subventions du Ministère de l'environnement et en plus cette année-là, le coup dur, la Région arrête son dispositif d'appel à projets. 2003, l'année noire !

Effectivement, d'un côté, il y a le discours « l'EE c'est important ». On s'aperçoit que globalement les aides sont en train de baisser, c'est un premier élément de réflexion.

J'espère que l'on trouvera dans les années à venir les ressources supplémentaires. Mais, j'avais envie de dire, ne tombons pas dans le syndrome de Caliméro, parce que depuis 2003, on est en train de se plaindre et le programme que l'on vous présente-là, c'est justement une forme de réponse. Voilà, nous avons envie de vous présenter des choses, des axes de développement, on a envie de se rapprocher d'un certain nombre de collectivités, pour effectivement trouver des moyens pour pouvoir pérenniser des postes, et puis peut-être aussi sortir du mal un petit peu français « Si l'État ne fait rien, et bien on ne fait rien ». Peut-être qu'il va falloir se tourner vers de nouveaux partenariats, peut-être des partenariats privés, parce que là nous sommes un peu trop dépendant des aides de l'État. Et c'est ce que l'on a pointé dans le diagnostic. Nous sommes trop dépendant des aides qui jouent au yoyo, une année on en a, une autre on en a pas, pour pérenniser les équipes, c'est extrêmement difficile ! Pour nous, le PRA, c'est une des réponses parce que l'on n'est pas là que pour se plaindre et puis sûrement qu'il va falloir qu'on invente un certain nombre de choses pour trouver des moyens ailleurs.

Jean-Claude MOYSAN – DDE 35 : Je m'interroge sur deux aspects, notamment les plans pour la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne qui existent depuis longtemps avec des moyens consacrés importants, mais sans résultat vraiment probant jusqu'à ce jour.

Deuxièmement, le plan de qualité de l'air dont vous avez parlé sur lequel on communique très peu. Il y a peu d'engagement, l'un des objectifs prioritaires, est de réduire l'exposition des bretons à la pollution d'origine automobile et pour autant on ne voit aucun effort réalisé notamment pour développer des haltes ferroviaires autour de l'étoile rennaise. C'est un exemple, mais il y en a bien d'autres, c'est essayer peut-être de mettre un frein au développement du tout transport par camion. Le transport ferroviaire en France et en Bretagne est complètement en panne. Donc je voulais savoir si dans ce domaine du PRQA, on allait pouvoir mettre un coup d'accélérateur ?

Gérard MÉVEL : Je n'ai pas vraiment très bien compris le sens de votre question. S'il s'agit du PRQA (Plan régional de la qualité de l'air) ou du PRA. Dans tous les cas, avec le PRQA, qui est désormais de la compétence de la Région, je ne comprends pas très bien votre question, puisque Air Breizh communique bien sur l'air.

Sur l'eau, cela mériterait un débat d'une journée, sinon plus, je ne vais donc pas m'engager dans ce débat aujourd'hui. Sur les résultats de Bretagne Eau Pure, programme qui a démarré en 1990/1991 pour se terminer en 2006, toujours est-il que ces résultats sont encourageants sur certains paramètres. D'autres le sont moins, mais je ne vais pas, dans le cadre de notre réunion d'aujourd'hui, approfondir cela, ce n'est pas tout à fait le sujet.

Pour les désengagements de l'État, nous sommes confrontés (les collectivités territoriales), la Région en particulier, effectivement à ce désengagement, c'est pourquoi nous avons mis des programmes, pas de substitution, mais tout simplement, une politique régionale en faveur de l'emploi. C'est-à-dire qu'avec la suppression des Emplois-jeunes, nous avons voulu reprendre sous une forme différente, les emplois associatifs d'intérêt régional, à partir d'appels à projets. Il y a eu un premier appel à projets avec 47 emplois environ. Il y en a un deuxième qui va être lancé, de manière à ce que ce soit là aussi une certaine pérennité, une certaine lisibilité.

De même, en ce qui concerne la pérennité, la lisibilité, nous avons souhaité qu'il y ait des contrats pluriannuels d'objectifs en direction de certaines associations d'intérêt régional de manière à ce qu'elles puissent avoir dans le contexte actuel d'actions, une vision assez large et lointaine pour pouvoir réaliser leur programme d'actions. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, en ce qui concerne l'eau, ça mériterait d'intervenir un peu plus longuement, et je ne tiens pas à le faire là aujourd'hui.

Anne-Claire EVEN – Enseignante : Je vais revenir sur une question qui s'adresse plus au REEB. Dans les documents qui nous ont été présentés, la carte et différents tableaux, j'ai l'impression que ça ne représente pas tout ce qui peut se faire. Il manque sûrement des données. Les chiffres présentés concernent les actions menées par des structures et des collectivités, mais comment réussir à répertorier ce qui se fait dans tous les maillons des parents, des écoles, sans que l'on fasse intervenir des structures extérieures. Faire intervenir des structures extérieures, c'est mieux, mais ça coûte des sous, alors on fait souvent des choses sans les faire intervenir, par exemple les ramassages de déchets qui peuvent être positifs ou non, mais qui rentrent dans le cadre d'une action plus globale de l'EE. Comment les répertorier, parce que là on reste un peu dans les données des structures vers les autres, mais, ce qui se fait en dehors ?

Vincent LEFEBVRE : Je suis passé un petit peu vite sur l'axe recherche, je viens de l'afficher à nouveau à l'écran et c'est l'une des premières mesures que l'on propose : de pouvoir adosser un observatoire de l'EE aux observatoires de l'environnement existant aujourd'hui dans les départements. Car quand on a dû faire ce travail d'état des lieux, ce travail d'étude, nous avons rencontré des difficultés, parce qu'il n'y a pratiquement pas de chiffres sur l'EE. L'information sur l'EE, du fait qu'il y a beaucoup d'acteurs, est complètement parcellaire et si on veut évoluer, il nous manque un lieu ou un outil : un observatoire pour pouvoir recenser un certain nombre d'indicateurs, notamment ce qui se passe dans le domaine de l'Éducation nationale, les actions menées par des associations et des collectivités... Et ce travail là, aujourd'hui, n'existe pas. C'est une des propositions que l'on fait dans le PRA, de pouvoir créer un observatoire de l'EE.

On a également voulu faire un travail très pointu sur les finances, on vient de citer les problèmes financiers... Il aurait fallu mettre le nez dans les comptabilités parce qu'en fait, on met l'EE dans l'environnement et puis derrière l'EE on met des choses qui sont assez loin d'en être, de notre point de vue en tout les cas.

Philippe SEGUIN – Agence de l'eau Loire-Bretagne : Je ne vais pas répondre au représentant de la DDE 35, rassurez-vous, mais la remarque qu'il faisait est assez symptomatique du critère d'évaluation qu'on a, et c'est un petit peu la question que je voulais poser et puis la réflexion que je voulais faire : c'est en tant qu'organisme financeur de certains projets, la grosse difficulté que j'ai de présenter des dossiers à mes administrateurs, c'est de leur expliquer : « On investit des euros, mais quels sont les résultats derrière ? ». Et, je crois que cette notion d'évaluation, de critères d'évaluation est une des clés de pérennisation et d'amplification de certains financements. Mais je crois que trouver les critères pertinents de l'évaluation de toute l'activité qui est menée est quelque chose de très important vis-à-vis des organismes financeurs. Mais alors là, pour reprendre une expression qu'il y avait, il y a quelques années, c'est de l'imagination au pouvoir, parce qu'il faut les trouver ces critères et il ne faudrait pas que l'on retombe, après, sur des remarques comme celle du représentant de la DDE 35, en disant que le PRA n'a pas de résultats. Quels seront les critères d'évaluation, de résultats, pour le PRA et pour pouvoir convaincre les financeurs, d'investir les bons euros ?

Vincent LEFEBVRE : Réponses multiples. Il est facile de faire de l'évaluation sur du quantitatif, mais quand on travaille dans le domaine des sciences humaines c'est un petit peu plus difficile, surtout quand on travaille sur des échelles de temps qui sont parfois à l'échelle d'une génération. L'animation que je fais aujourd'hui, sensitive, sur les arbres de la forêt, quid quand la personne aura 20/25 ans ? Donc il y a une vraie difficulté.

Par contre, on a quand même dans des domaines qui vous touchent, l'Agence de l'eau, notamment dans les domaines des économies d'eau, de flux, des énergies, il y a des choses quantifiables. Et les expériences menées sur Lorient, Rennes et Brest montrent que dans ces domaines-là nous pouvons avoir des indicateurs plus faciles.

Alors, en même temps que je dis ça, je ne vais pas botter en touche, nous avons déjà des éléments de réponses, on affiche-là un certain nombre d'objectifs, en terme de critères : premier axe « diversifier les publics », et bien l'année prochaine refaisons le point ensemble, est-ce qu'on est toujours à 75 % de primaires, ou est-ce qu'on a été capable de diversifier, notamment dans le cadre d'un dossier qui vous touche aussi très fortement, dans le cadre de la Directive cadre sur l'eau, qui fait obligation d'une participation du public. Et là, effectivement, je crois qu'il va falloir mettre l'imagination au pouvoir, parce qu'aujourd'hui on ne sait pas bien faire ; et il n'y a pas que les éducateurs à l'environnement, collectivement, on ne sait

pas bien faire, on ne sait pas bien s'adresser au grand public. Aujourd'hui, le grand public réagit plus avec le prix du carburant qu'avec des actions éducatives, ce qui doit nous blesser tout un chacun, au moins ceux qui travaillent dans ce domaine-là. On va avoir des obligations, on va devoir inventer, parce qu'on ne sait pas bien faire aujourd'hui. Je ne sais pas si ça répond totalement.

Dominique COTTEREAU : Je peux peut-être ajouter aussi que trouver des indicateurs d'évaluation, c'est à chaque acteur finalement de les poser en fonction de son projet. A mon sens, il ne pourrait pas y avoir une grille commune, sur tous les projets, puisque cela dépend des objectifs qui sont posés. Et le guide d'évaluation est effectivement un guide pour les professionnels, mais il y a un des outils qui s'intitule « Comment créer son référentiel d'évaluation ? », et donc comment trouver ses propres indicateurs en fonction de ce que l'on aimerait évaluer.

Jean-Claude MOYSAN – DDE 35 : Si vous permettez, je voulais préciser ma question sur le PRQA et l'absence de communication ou l'insuffisance dans ce domaine-là, c'est le problème de l'impact sur la santé humaine et ce qu'on ne sait pas. On estime actuellement en France, entre 18 et 30000, le nombre de décès par suite de la pollution de l'air, ce qui représente entre 3 et 5 fois le nombre de tués sur la route. C'est vrai que l'on n'explique pas au citoyen, à partir du milieu scolaire, d'une manière générale, aucune communication envers le citoyen sur l'effet nocif qu'il fait dans son environnement aux autres en prenant son véhicule personnel, par exemple, tous les jours, pour se rendre au travail. On lui développe le problème économique, on lui explique effectivement, que ça coûte plus cher de se déplacer, mais on ne lui dit pas que ça nuit à la santé des autres, notamment lors des concentrations urbaines et on n'explique pas non plus l'effet nocif pour la planète avec l'effet de serre en particulier. C'est cet aspect-là que je voulais souligner et je crois qu'il y a une éducation générale, alors je ne sais pas combien il y a de morts en Bretagne, parce que le chiffre est national, mais c'est quand même un problème préoccupant, peut-être même plus encore que celui de la qualité de l'eau.

Nicolas MORVAN - Animateur du débat : C'était plutôt une observation générale qu'une question ; mais elle a été notée. Effectivement un souhait, un objectif à atteindre pour l'EE. D'autres questions ?

Vincent LEFEBVRE : Juste quand même pour répondre. Dans l'enquête sur les thématiques, nous avons effectivement pointé qu'un certain nombre de thématiques manquaient, notamment celle sur la qualité de l'air et effectivement votre remarque est juste et on peut la renvoyer aux éducateurs à l'environnement. Investissez-la, investissez cette thématique, parce que c'est l'un des enjeux majeurs de la qualité de l'environnement aujourd'hui et de la santé.

Jean GETIN – CIELE : Ce n'est pas une question que je voulais poser, c'est plutôt deux remarques ou deux commentaires.

Le premier concerne la question des partenariats entre les collectivités et les associations notamment, ça fera l'objet d'une table ronde aussi cet après-midi. En écoutant ce que disait Dominique COTTEREAU et puis ce qu'a repris Vincent LEFEBVRE, je me demandais effectivement dans la discussion, s'il faut qu'on ait, entre éducateur à l'environnement et les collectivités, bien à l'esprit que l'EE ce n'est pas que la résolution de problèmes, ce n'est pas que de l'éducation à la résolution de problèmes. Pourtant, c'est vrai que dans les échanges que l'on peut avoir avec les collectivités, on sent bien que la demande des collectivités est bien d'accompagner la mise en œuvre de politiques qui dans certains cas visent à résoudre des problèmes, ou en tous les cas, à améliorer les choses. Je trouve que c'est important qu'on ait bien ça à l'esprit et que cela soit toujours dans le débat avec les collectivités, parce qu'autrement on limite de fait beaucoup de choses et tout le volet qu'a développé Dominique COTTEREAU, passe aussi à la trappe. Donc, effectivement, je crois que c'est intéressant de bien réfléchir là-dessus.

Je voulais revenir sur la charte qualité dans les lycées. Je pense que c'est intéressant ce que la Région Bretagne fait, parce que quand la collectivité s'interroge sur son propre patrimoine et que l'on essaie de monter des projets (notamment en direction des lycées, même si les lycéens n'étaient pas forcément des publics que l'on fréquentait beaucoup), il est vraiment intéressant de combiner travail dans l'établissement, ce que l'on peut faire dans l'établissement et puis ce que des acteurs extérieurs peuvent apporter, c'est un peu l'idée d'éviter de faire de l'EE hors sol.

Que ça se passe avec nous ou sans nous, éducateurs à l'environnement du milieu associatif, ça n'a pas d'importance, l'essentiel c'est effectivement que l'on ait un maximum de projets cohérents et on peut espérer qu'à travers cette charte qualité, ça participe à l'EE. Je sais qu'au niveau du CIELE, cela nous concerne, puisqu'on est plus sur les flux.

Julian PONDAVEN – Cohérence : En découvrant le PRA, j'ai un peu le sentiment qu'il y a un travail qui a été bien fait, mais qu'il est loin d'être fini ! En fait, parce qu'il manque des parties, le puzzle n'est pas complet, dans le sens où on sait que la Région et beaucoup de collectivités vont s'engager sur des démarches d'Agenda 21, vont s'engager sur la question du développement durable.

Et pour qu'il se mette en œuvre ce développement durable et solidaire, il nécessite, vous l'avez dit, une sensibilisation, une éducation de tous les acteurs de la société civile, du monde économique, des élus. Alors le PRA sur l'EE va y contribuer, mais il reste encore des aspects qui ne seront pas abordés ou qui n'apparaissent pas ou avec lesquels il faut faire la jonction, s'ils existent. Je pense à l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie.

Comment on met en place cette démocratie participative ? Je pense à l'éducation à la solidarité, à l'économie solidaire, ou à la solidarité Nord / Sud.

Alors, la réponse, j'imagine ne va pas fuser, mais comment est-ce qu'on fait ensemble pour faire la jonction, pour arriver à ce grand chantier de l'éducation au développement durable ?

Vincent LEFEBVRE : Comme je le précisais en préambule, nous n'avons pas tout présenté, mais si on lisait attentivement le PRA, tu verrais qu'il y a des éléments sur l'international, parce que c'est pour nous une obligation si on veut travailler sur le développement durable, quelles sont les relations Nord / Sud, les relations Est / Ouest... Donc, c'est bien plus complet que ce que l'on a pu présenter aujourd'hui.

Et puis, autre élément de réponse, il ne faudrait pas être naïf et croire que l'EE peut tout faire. Si nous prenons l'exemple d'un enfant, il peut vivre une action de sensibilisation mais demain chez lui, dans la rue... il va voir d'autres comportements...

Donc, l'éducation toute seule ne peut pas tout faire. Pour arriver à une espèce de cohérence, pour arriver à faire progresser la société, effectivement, il faut un volet éducatif, mais il faut que ce volet éducatif soit accompagné par une politique incitative, politique, financière ; il faut que nous soyons capable de faire respecter des lois, des règlements, ce qui n'est pas forcément le cas aujourd'hui. Donc, vous avez des actions éducatives et à côté, vous voyez un certain nombre de comportements au jour le jour, notre action parfois, porte peu, parce que l'exemplarité a une vertu particulièrement forte même parfois plus puissante que nos propres actions. Pour arriver à faire avancer les choses, c'est imbriquer politique incitative, respect de la loi et politique éducative.

Dominique COTTEREAU : Je voudrais ajouter quelque chose. Tous ces mots, solidarité, durable... n'apparaissent pas non plus forcément dans le PRA. On a fait volontairement le choix d'être dans des actions concrètes et de ne pas poser des valeurs, parce que les valeurs sont encore à travailler et c'est pas parce qu'on utilise des grands mots qu'au quotidien on fait avancer les choses. Donc, c'est aussi à chacun de s'approprier ce plan pour lui faire décliner ces finalités et que ces finalités entrent en dialogue et en débat.

En fait, c'est un premier plan qui va sans doute être amené à évoluer et très vite. Il n'est surtout pas figé, il va servir à développer des actions, mais aussi à enrichir les dialogues qu'on peut avoir sur des valeurs qu'il nous faut choisir.

Nicolas MORVAN - Animateur du débat : Et si je peux me permettre aussi, sans anticiper sur les débats de cet après-midi, le PRA n'est pas un Agenda 21. Autant les agendas 21 doivent intégrer le PRA, autant le PRA doit intégrer les Agendas 21. Donc c'est dans ce dialogue, je pense, qu'il y aura la réponse aux objections soulevées qui étaient fortes intéressantes.

Loïc RUELLAN – Conservatoire Botanique de Brest : C'est un petit peu aussi pour compléter. C'est vrai qu'il y a l'Agenda 21 mais, il faut savoir que la décennie 2005-2014 est déclarée Décennie de l'éducation au développement durable par les Nations Unies. Donc, en fait, à travers ce programme, je pense que le PRA aura toute sa place pour décliner cette grande décennie.

Vous pouvez visiter le site de l'Unesco, vous allez retrouver l'ensemble des informations sur cette décennie.

Nicolas MORVAN - Animateur du débat : Alors, sur cet espoir, nous allons conclure cette partie. En vous remerciant de vos interventions, du débat qui a pu s'engager. Je pense qu'il ouvre à toutes les questions que l'on pourra se poser cet après-midi.

Partie 3 : Tables rondes

1^{ère} table-ronde : Comment éducation à l'environnement et démocratie participative s'enrichissent mutuellement ?

• Le Conseil citoyen de Lanvollon-Plouha

Philippe LE GOUX : Président du Conseil citoyen de Lanvollon-Plouha

Lieux : Communauté de communes avec façade maritime. 15 000 habitants. 15 communes.

Au départ : réflexions des élus sur l'économie alternative et solidaire en 2001, qui débouche sur un groupe de réflexion composé d'élus et de non élus. Le constat est le suivant : il existe un fossé entre élus et non élus.

Ce qui se passe à la Communauté de communes est mal compris. D'où l'idée de créer un Conseil citoyen travaillant à l'implication des citoyens. Au préalable, des commissions de la Communauté de communes étaient ouvertes mais il n'y avait pas de participation.

Création fin 2003 du premier Conseil citoyen de France.

Il y a eu un intérêt et de la curiosité pour l'association. Le Conseil d'administration est représentatif avec des élus et non élus. Trois collèges : habitants (15 non élus), représentants d'associations et des milieux professionnels (10 personnes), élus (10 personnes).

Objet du Conseil citoyen : participer au développement du territoire en favorisant l'expression citoyenne à partir de projets partagés. Il y a 85 adhérents à l'association.

Six groupes de travail : solidarité, environnement, jeunesse, identité du territoire, communication et développement économique. Et un axe transversal : le développement durable.

Travail en partenariat. Le Conseil citoyen reçoit l'aide logistique de la Communauté de communes. Il est inscrit dans le règlement intérieur de la Communauté de communes.

Soit les élus font part de leur projet au Conseil citoyen, soit le Conseil citoyen présente un projet (guide tri des déchets...).

Au départ : formation aux outils de développement local envers les élus et les citoyens. Culture commune aux deux mondes. Apprentissage méthodologique commun.

• L'Agenda 21 de l'Agglomération rennaise

Roland GICQUEL : Agenda 21 de Rennes Métropole

37 communes. 380 000 habitants.

Après RIO, une réflexion sur l'environnement est entreprise sur le district. En 2003, une nouvelle équipe révisé le projet de l'agglomération.

Projet politique = Agenda 21.

Premier point : consultation des habitants avec un question-

naire *Choisissez votre développement* (11 000 retours).

Forum d'acteurs du Développement durable pour définir des axes et conférence grand public.

Il fallait prendre la mesure du retour important.

Grandes lignes de l'Agenda 21 :

- Nouveau projet communautaire (conseil de développement)
- Mobilisation. Appel à projet en direction des communes.
- Campagnes thématiques. En 2005 : habiter autrement.
- Positionner Rennes Métropole en terme d'exemplarité.

• Jardins du bonheur

Claude SCHOPP : Directeur du quartier Nord-Est de Rennes

Rennes est divisé en douze quartiers. Généralisation des Conseils de quartier, puis création de six grands quartiers où il faut animer une démocratie locale et piloter les aménagements.

Expérience du quartier d'habitat social de Maurepas. Objectif premier : aménagement du quartier.

Il y avait nécessité d'une participation des gens et de la prise en compte de leurs usages. Création d'une commission cadre de vie pour exploiter l'expertise d'usage.

Une parcelle a été découpée en jardin collectif et individuel. Création de l'association Graine de rire pour gérer ces parcelles.

• Bretagne environnement

Ronan LUCAS : Directeur de Bretagne environnement

Opération prévue dans le Contrat de plan État-Région relancée après l'Erika et correspondant à une base de données sur l'environnement.

Deux outils : un site Internet et un livret des chiffres clefs de l'environnement

Démarche qualité : outil de référence de distribution de l'information. Entre 800 et 1 000 visites par jour sur le site Internet.

Analyse de la demande du public pour justifier la sollicitation des experts. Adéquation entre la demande et l'offre.

Débat :

Conseil citoyen : relais de la parole citoyenne. L'appui sur l'expertise se fait naturellement selon les affinités. La sensibilisation marche si on donne du crédit à la parole de l'habitant. Difficulté de mobilisation des jeunes publics.

La participation, cela s'apprend des deux bords.

Il manque des outils de formation. Il est nécessaire de faire de l'éducation à la notion même de participation.

2^{ème} table-ronde : Comment le PRA peut-il enrichir les politiques territoriales en matière d'éducation à l'environnement ?

Deux témoignages :

- Thierry BURLLOT, Président de la Communauté de communes de Lanvollon-Plouha
- Nicolas BouÉ, Pays des Vallons de Vilaine

Constats

Quelques constats faits dans les deux témoignages : que ce soit dans les Communautés de communes ou au sein des Pays, la politique est sectorisée. Chacun a sa compétence (aménagement, développement économique, politique sociale, jeunesse...). Et bien souvent tous les échelons territoriaux ont des compétences identiques. Paradoxalement, tout le monde est compétent mais personne n'est responsable.

Il n'y a pas de lien, pas de vision globale, pas de mise en cohérence.

Ce constat fait écho aux propos de Dominique COTTEREAU : « Il faut changer de méthode d'approche, changer de vision et prendre des entrées différentes ». En cela, l'éducation à l'environnement peut apporter un appui.

Comment ?

- En faisant le lien entre les politiques.
- En créant ou investissant des lieux de partages : Conseil citoyen ouvert à la population, Conseil de développement des Pays...
- En mettant en place des projets communs en associant des compétences locales : chartes de territoires et au-delà, mise en place d'actions concrètes...
Exemple cité sur la Communauté de communes de Lanvollon-Plouha : mise en place d'un compostage de déchets organiques par apport volontaire. Actions financées par la Communauté de communes : formation des associations locales et rémunération des actions d'information auprès de la population.
- En mettant en œuvre des actions de formation. La formation a en effet été citée à plusieurs reprises comme un facteur clé pour apporter un changement de vision et une meilleure compréhension des actions lancées sur les territoires.

Les moyens

Il ressort des discussions, la nécessité de mettre en cohérence les politiques menées sur les territoires, les actions qui en découlent, les moyens financiers associés et les actions de sensibilisation, d'informations et d'éducation.

Il semble également nécessaire de décloisonner les services, de faire se rencontrer les interlocuteurs sur les questions transversales, de faire en sorte que le soutien financier soit global pour les différentes entrées repérées (économique, environnementale, sociale..), de repenser les modalités de relation.

L'échelle territoriale

L'échelle territoriale citée comme étant la plus pertinente est le Pays. Les chartes de Pays doivent permettre de contractualiser l'argent public sur six ans.

L'éducation à l'environnement doit donc participer à l'élaboration des chartes de Pays afin d'y inscrire une politique globale.

Question en suspens

Faut-il institutionnaliser des associations pour faciliter la mise en cohérence ?

3^{ème} table-ronde : Comment travailler ensemble pour favoriser la généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) dans les établissements scolaires ?

• La généralisation de l'EEDD dans l'enseignement scolaire

Michel CHOUZIER, Inspecteur d'Académie, chargé de l'EEDD en Bretagne

A part le texte de 1977, l'éducation à l'environnement n'apparaît pas dans les circulaires du Ministère. La circulaire de juillet 2004 est donc très importante puisqu'elle intègre l'éducation à l'environnement dans les programmes et introduit le développement durable. L'EEDD devient ainsi une des composantes de l'éducation.

Le plan académique (consultable sur le site académique) décline l'EEDD en Bretagne :

- Nécessité de travailler, d'étudier les concepts d'environnement, de développement durable, d'éducation à l'environnement, d'éducation à l'environnement pour un développement durable

- Comment apporter l'approche EEDD dans les écoles pour qu'elle touche l'ensemble des élèves ?

- Comment mettre les ressources à disposition des différents partenaires ?

Travailler en partenariat, ce n'est pas seulement pour définir des prestations de services mais travailler sur l'ensemble du projet. D'autre part, les objectifs du partenariat sont essentiels et doivent être clairement définis.

• Les actions pédagogiques menées sur le territoire de Cap Lorient

Philippe LE STRAT, service environnement et développement durable de Cap Lorient avec Pierre BÉDÉCARRATS, Président de l'Office central de coopération à l'école (OCCE) du Morbihan

Territoire de Cap Lorient : bassins versants du Blavet puis du Scorff depuis 1994.

Les actions pédagogiques sont menées dans le cadre d'une Charte pour l'environnement (cette charte a abouti à l'émergence d'un projet d'Agenda 21, en cours de rédaction dans un lycée).

Pour répondre aux interrogations sur : Comment travailler ensemble ? Quelles formes de partenariat mettre en place ? Les témoins de l'expérience morbihannaise ont opté pour des conventions permettant de préciser les compétences et les apports de chacun. Cette procédure administrative permet à la collectivité territoriale de contractualiser avec des associations locales. La force du réseau associatif local a permis de démultiplier les actions engagées.

Plusieurs formes de partenariat sont possibles, qui vont au-delà des seules interventions ponctuelles pour construire des projets. Il est important de travailler dans la durée avec des personnes référentes dans les collectivités territoriales, les associations, l'Éducation nationale.

L'association et la collectivité partagent valeurs et objectifs en matière d'éducation à l'environnement et en matière de choix pédagogiques : pédagogie de projet notamment.

La collectivité utilise, obligatoirement, la procédure administrative des marchés publics pour choisir les prestataires qui réalisent les actions avec les scolaires.

- **Le programme d'animations menées sur le territoire de la Communauté de communes du Pays d'Iroise**
Bernard COLLOBERT, Vice-président de la Communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI), chargé de l'environnement

Depuis 1999, la CCPI a signé une Charte d'environnement dont l'un des objectifs est de sensibiliser et éduquer à la préservation de l'environnement. Un des programmes d'actions : développer des actions pédagogiques de sensibilisation dans les établissements scolaires. Depuis 1999, environ la moitié des élèves du territoire a été sensibilisée à l'environnement. Il est à noter que d'autres actions visent les publics adultes : résidents et touristes.

La collectivité territoriale a décidé de prendre en charge la gratuité totale des animations. La réflexion est engagée concernant les transports, qui seraient pris en charge pour partie : dans une perspective de durabilité, il est important aussi de privilégier le local. C'est d'ailleurs une des perspectives pour l'évolution des thématiques d'intervention.

Synthèse du débat :

Le concept : la notion d'éducation à l'environnement pour un développement durable n'est pas partagée par tous. Quand on parle d'éducation à l'environnement, chacun sait de quoi il retourne même si le concept d'environnement est complexe et large ; mais quand on parle d'éducation au développement durable, l'expression « développement durable » a tellement été utilisée dans tous les domaines de la vie sociale qu'il semble qu'on ne sache plus de quoi on parle. Enfin, on peut employer l'expres-

sion « d'éducation à l'environnement pour un développement durable ».

Si cette dernière expression, employée par l'Éducation nationale semble claire pour certains, elle n'est certes pas partagée par tous : pour certains, il s'agirait d'éducation à l'environnement avec introduction de la notion de développement durable ; pour d'autres, il s'agirait d'environnement c'est-à-dire d'un des trois « piliers » du développement durable (l'économique et le social devant être traités ailleurs) ; pour d'autres, il s'agirait de travailler sur le local avec les plus jeunes puis d'ouvrir le champ géographique de la réflexion ; pour d'autres enfin, mais cela aussi faisait polémique, on pourrait aller vers des notions de plus en plus complexes en même temps que les enfants grandissent : de la maternelle au lycée et du local au global, du simple au complexe. Une personne a aussi fait remarquer qu'il est possible de s'inscrire dans le local et de s'appuyer sur la dynamique disciplinaire pour aborder le global.

Il est donc à noter que ces notions et concepts doivent être définis et travaillés afin de pouvoir être partagés et de pouvoir évoluer. Si l'on parle de généralisation et de partenariat, il faudrait alors imaginer un travail ouvert aux personnes des trois secteurs (État, monde associatif, collectivités territoriales). Enfin ce travail de réflexion pourrait être ouvert aux scolaires eux-mêmes puisque mener une réflexion, définir, échanger sont des actions au cœur des apprentissages.

« Ensemble » aussi a fait débat dans le sens : si les personnes présentes semblaient être d'accord sur le fait que le partenariat ne peut pas seulement se traduire par de la prestation de services (interventions dans les écoles), il semble aussi qu'il faille lever certaines opacités. Vue des établissements scolaires, l'administration territoriale avec ses échelons imbriqués, ses partages de compétences etc. semble inabordable. Mais ne pourrait-t-on pas dire la même chose de l'Éducation nationale vue de l'extérieur : les fonctionnements très différents d'un cycle à l'autre, d'un degré à l'autre... Se pose aussi la question de savoir où trouver les ressources, les personnes ou associations compétentes.

La question de la compétence éducative a été évoquée et mériterait d'être approfondie : aucune collectivité territoriale n'a légalement de compétence pour mener des actions d'éducation, ni même pour les définir, sauf si cela est inscrit dans le statut de la collectivité. Or on arrive à une situation assez étrange : des collectivités ou établissements publics à compétence purement technique (adduction d'eau, déchets...) interviennent dans des écoles. Des collectivités territoriales élaborent des programmes de formation (de sensibilisation) et sont commanditaires d'actions d'éducation à l'environnement. On observe que ce ne sont pas toujours les établissements scolaires qui demandent mais plutôt les collectivités qui proposent...

Les moyens matériels : la question des moyens a été évoquée, d'abord par M. COLLOBERT dans son témoignage qui

montrait bien qu'une collectivité souhaitant s'engager dans l'éducation à l'environnement doit s'en donner les moyens financiers. Ensuite, elle s'est posée de deux façons : si la circulaire généralise l'éducation à l'environnement pour un développement durable, elle ne définit aucun moyen : ni en temps ni en financement.

Les moyens humains : la question des compétences se pose là aussi. Quels enseignants sont compétents pour traiter des questions d'environnement et de développement durable ? Faut-il créer une discipline nouvelle ? Faut-il créer des référents ? Par exemple un enseignant référent par établissement. Ces questions récurrentes ont été posées à plusieurs reprises au long du débat.

La formation a aussi été évoquée à plusieurs reprises :

- la formation des personnels territoriaux : il semblerait que les collectivités qui s'orientent vers une démarche de développement durable veillent à former leurs salariés sur la base du volontariat,
- l'Éducation nationale propose des formations, notamment dans le Plan académique de formation, mais comment former plus de quarante mille personnes ? (l'exemplarité, le partage des savoirs, la démarche d'administration éco-responsable, etc. pourraient en partie y répondre).

Les moyens pédagogiques : pour la généralisation de l'EEDD, plusieurs pistes ont été indiquées :

- apprendre à élaborer des projets (plutôt que des formations à l'EEDD, imaginer un dispositif d'accompagnement aux projets) et à les conduire,
- penser en termes de projets d'établissement, de projets de classe et pas seulement en termes d'interventions dans les écoles,
- à l'image de ce qui se passe dans l'enseignement agricole : avant de penser à généraliser il serait possible sur la base du partenariat d'expérimenter, de créer un réseau d'expérimentations pour permettre de mutualiser les acquis et les formaliser afin de pouvoir les transmettre, ensuite il est possible de généraliser en mettant en place un dispositif d'animation permettant l'accompagnement des enseignants,
- favoriser le partenariat en amont des actions.

Quelques points qui semblent consensuels :

- les objectifs des enseignants, de l'association intervenant, de la collectivité doivent être cohérents,
- un projet d'EEDD peut être pluri-disciplinaire, il importe de ne pas remettre en cause les disciplines.

Dans l'ensemble, il semble que s'exprime dans la salle le souhait d'échanger, de confronter des expériences, d'apprendre à travailler ensemble, ce qui peut être à la base du partenariat. D'ailleurs le CDDP d'Ille-et-Vilaine organise, en mai prochain, des rencontres sur le développement durable entre des collègues, des collectivités, des associations, des élèves...

Partie 4 : Conclusion

par Loïc DUTAY, Président de l'association Nature & Mégalithes, labellisée CPIE Val de Vilaine

Bien évidemment, il y a autant de conclusions que de personnes dans la salle.

Je me suis posé une question ce matin en arrivant : pourquoi l'éducation à l'environnement ?

J'ai tout de suite eu deux réponses dans la matinée. Gérard MÉVEL a dit à un moment : « l'éducation à l'environnement comme sujet d'innovation sociale ». L'innovation, c'est quelque chose qui m'intéresse depuis longtemps, et puis comme il y a le mot social en plus qui prend en compte la dimension des relations entre des hommes et des femmes, je l'ai pris en note.

Et puis l'autre mot qui est apparu au cours de la matinée, c'est l'éducation à l'environnement comme vecteur ou comme moteur du développement durable. Certains ont parlé d'un autre développement durable, sans doute pour indiquer que l'EE était un moyen de penser et un nouveau moyen de développement. Peut-être même, tout simplement, une autre façon de penser qui pouvait nous conduire à construire ce nouveau modèle de développement.

Je me suis mis, en même temps, à écouter le taux d'apparition des termes. Ca permet de voir ce sur quoi les gens on envie d'aller, et j'ai repéré six termes qui sont beaucoup plus apparus que les autres au cours de la journée.

C'est intéressant, parce que ces six termes-là, sont aussi des termes qui peuvent s'appliquer aux écosystèmes et du coup cela m'a fait me poser la question suivante : « Est-ce-que finalement le PRA, on n'aurait pas intérêt à essayer de voir en quoi il pourrait fonctionner en écosystème ? » ou autrement dit, si on est capable de définir les critères et les conditions d'un écosystème.

Le premier terme qui est apparu, c'est **réseau**.

Là, vous n'apprenez rien. Bien entendu, cela a été maintes fois employé, alors vous savez qu'à tous les échelons de la nature on trouve des systèmes vivants qui sont intégrés dans d'autres systèmes vivants. Vous savez aussi que tous les êtres vivants communiquent entre eux en échangeant des ressources. J'étais rela-

tivement rassuré quand j'ai vu apparaître dans les conversations, aussi bien cet après-midi, que ce matin, « développer la connaissance et la recherche ». C'est-à-dire, faire naître des éléments d'appréciation de notre réalité commune. Vous avez entendu la question qui nous a été posée ce matin « En quoi la recherche peut nous apporter quelque chose ? », je me permets d'ajouter celle-ci « Pourquoi, nous autres praticiens de l'EE, on peut poser des questions à la recherche, pour qu'elle travaille sur les éléments sur lesquels on aimerait qu'elle travaille ? ». Ce n'est pas moi qui ai inventé ça, c'est Bertrand SCHWARTZ. Il appelait ça la recherche participative.

Deuxième terme qui est apparu, c'est le terme de **cycle**.

Les organes vivants échangent et se nourrissent de matière, d'énergie et d'informations. Ce matin, Vincent LEFEBVRE nous a parlé du travail d'informations qui était nécessaire en amont de nos projets, d'autres ont parlé d'échanges d'informations et d'observations. On a effectivement, un vaste chantier qui est celui de permettre à chacun de participer, en ayant les éléments d'information nécessaires.

Le troisième terme qui apparaît, c'est le terme d'**énergie**.

Tout le monde pense à l'énergie solaire, l'énergie éolienne... Mais personne n'oublie qu'on parle aussi d'énergie humaine. Il était intéressant d'entendre dans les conversations cette recherche de définition de l'implication dans les territoires. On entend tous parler de citoyen planétaire, mais il y a aussi à se poser la question de devenir citoyen territorial. C'est-à-dire, comment on vient, comment on devient. On a tendance à dire quelques fois : il nous faut travailler avec les populations, avec les jeunes, sur des actions concrètes. Oui et non. L'idéal dans les recherches-actions sur les territoires, réside dans le travail à la fois sur la recherche et sur l'action. Je prends un exemple, sur les déchets. Il est aussi important de voir comment fonctionne un composteur, que d'amener les gens à réfléchir sur un plan de réduction des déchets à la source. La réflexion reste bien concrète !



Hanna ARENDT disait que l'on était des hommes d'actions et de réflexions. Il ne faudrait pas que l'on perde ça, surtout pas dans l'EE.

Le quatrième terme, c'est celui de **partenariat**.

C'est agréable cette notion de partenariat. Bien entendu, il y aura sans doute un travail de fond à conduire sur l'absence de l'EE dans les chartes de Pays, entendue au cours de la journée.

Sur la diversification des publics, sur la façon de favoriser l'organisation des acteurs, d'une certaine manière on pourrait presque conclure cette partie sur le partenariat. Il n'y aura pas de développement durable, si nous ne sommes pas capable de construire des partenariats durables.

Le cinquième terme, c'est la **diversité**.

On pourrait citer bien des exemples où la diversité nous fait défaut... Là encore, on pourrait conclure en disant que la biodiversité culturelle que l'on recherche est la condition de la préservation ou de la réflexion sur la biodiversité tout court.

Et le sixième terme, c'est moi qui l'ai fait, à partir de ce que vous avez dit. Je l'ai appelé : l'**équilibre dynamique**.

Un écosystème est un réseau souple et fluctuant. Ce sont les boucles de feedback qui le maintiennent en équilibre dynamique et ça, c'est évidemment un plaidoyer pour deux choses. La première, c'est l'évaluation.

Je pense qu'on a beaucoup à travailler sur la question de l'évaluation. Evaluons et travaillons ensemble. Ou

bien, commençons par apprendre à évaluer, c'est aussi un principe du développement durable : quand on ne maîtrise pas un outil, on en prend conscience et on apprend à s'en servir collectivement.

Le deuxième, c'est à nouveau cet équilibre dynamique. Je me suis rendu compte tout au long de la journée, des difficultés que nous avons à poser les problèmes. Il faut apprendre à poser des problèmes. C'est forcément apprendre à le faire ensemble, puis à les étudier. Le résoudre étant de passer d'une situation où on ne sait pas quoi faire, à

une situation où on sait quoi faire. Dit comme ça, ça change un peu les choses et ça permet de nous questionner sur les équilibres dynamiques que l'on recherche notamment par le biais du PRA.

Je voudrais terminer en citant Vaclav HAVEL qui disait « L'éducation nous donne la faculté de percevoir les connexions invisibles qui relient les phénomènes ».

Moi, j'ai l'impression d'être en train, en tout cas dans l'EE, de passer d'une période où il s'agissait de voir ce qu'on pouvait soutirer de la planète, à une période où on essaie de voir ce que l'on peut apprendre d'elle. Il s'agit bien là de l'éducation par l'environnement, ceci m'amène à dire que le terme éducation a été tellement utilisé, galvaudé, que je préférerais employer le terme de « s'éducation », c'est-à-dire, s'éduquer tous ensemble parce qu'éduquer ça donne toujours l'impression de quelqu'un qui sait et de l'autre qui ne sait pas, selon un modèle de diffusion de la connaissance qui est à oublier, me semble-t-il. Parce que si on continue à raisonner comme ça et bien, on ne trouvera pas le modèle de développement durable que l'on recherche. C'est un plaidoyer pour l'humilité ! Moi, je travaille depuis une dizaine d'années avec des belges sur la question de l'eau. Plus j'apprends de choses, et plus je me rends compte que je n'en sais pas.

Programme

9h30	Accueil par Alain BERTEL, Président du REEB
9h40	Accueil par Gérard MÉVEL, Vice-Président du Conseil régional de Bretagne Présentation de la politique de la Région
9h50	Les enjeux de l'éducation à l'environnement par Dominique COTTEREAU, association Échos d'images
10h10	État des lieux de l'éducation à l'environnement et présentation du PRA par Vincent LEFEBVRE, Vice-président du REEB
	Débats
11h00	Politique de l'État par Jean-Paul CELET, Directeur régional de l'environnement
11h30	Signature du PRA (Conseil régional, DIREN, Conseil général Ille & Vilaine, DRDJS et REEB)
11h50	Présentation du dispositif « Karta » par Marie-Pierre ROUGER, Présidente de la commission « Lycée » du Conseil régional de Bretagne
12h00	Repas
14h00	Trois tables rondes en simultanée <ul style="list-style-type: none">• Comment éducation à l'environnement et démocratie participative s'enrichissent mutuellement ?• Comment le PRA peut-il enrichir les politiques territoriales en matière d'éducation à l'environnement ?• Comment travailler ensemble pour favoriser la généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) dans les établissements scolaires ?
16h00	Pause
16h30	Restitution en plénière
17h00	Conclusion par Loïc DUTAY
17h15	Cocktail bio équitable

Participants

Structure	Nom	Adresse	CP	Ville	Téléphone	Mél
Association Pierres et Nature		1, enclos paroissial	35420	Mellé	02 99 17 14 24	sylvain.cotto@pierresetnature.com
Accueil Paysan	SAINT MARC Delphine	17, rue du Bas Village	35577	Cesson-Sévigné	02 99 77 09 54	
ADEME	FERRETTE Laurence	33, bd. Solférino	35012	Rennes	02 99 85 87 00	laurence.ferrette@ademe.fr
AFIP	FLOCH Hélène	Maison Ste Melaine	35571	Chantepie	02 99 77 39 21	afip.bzh@wanadoo.fr
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	SEGUIN Philippe			Saint-Brieuc		
Alécob	TOUZÉ Christelle	Place de la Tour d'Auvergne	29834	Carhaix	02 98 99 27 80	christelle.touze@wanadoo.fr
APBG	MICHAUD Monique	3, place de Rhuys	56000	Vannes	02 97 63 70 07	monique.michaud@wanadoo.fr
Ar Vuez	TARDIEU Gabriel	263, av Gal Leclerc	35042	Rennes	06 75 55 52 92	ar-vuez@laposte.net
Ar Vuez	VIMAL Ruppert	263, av Gal Leclerc	35042	Rennes	06 73 47 71 47	ar-vuez@laposte.net
Archipel	HARDY Clémence	1, rue Anatole France	35000	Rennes	02 23 46 05 06	accueil@archipel.org
ARIC	AUTISSIER Valérie	13, place des Marelles	35573	Chantepie	02 99 41 50 07	v.autissier@aric.asso.fr
Armor goeat environnement et patrimoine	BERTEL Alain	Kerhihuel	56173	Quiberon	02 97 50 30 60	alain.bertel@wanadoo.fr
Avel Pen Ar Bed	LE RHUN aude	Ecopole	29460	Daoulas	02 98 37 89 29	avel@infini.fr
Avel Pen Ar Bed	LEROUX Erwan	Ecopole	29461	Daoulas	02 98 37 89 29	avel@infini.fr
Base Nature Ville Oger	TOQUET Jean-Luc	Chemin de la Ville Oger	22000	Saint-Brieuc	02 96 78 12 14	base.nature.ville.oger@wanadoo.fr
Brest Métropole Océane	BLOCH Jean-Philippe	5, rue F. de Lesseps	29200	Brest	02 98 34 32 42	
Brest Métropole Océane	LEROUX Caroline	5, rue F. de Lesseps	29200	Brest	02 98 34 32 42	
Bretagne Emeraude	SESSA Thierry	La Chambre	22770	Lancieux	02 96 86 24 59	bretagne-emeraude@wanadoo.fr
Bretagne Environnement	LUCAS Ronan	33, boulevard Solférino	35000	Rennes	02 99 35 45 82	ronan.lucas@bretagne-environnement.org
Bretagne Vivante	FERRÉ Bruno	St Philibert	29910	Trégunc	06 84 48 16 36	quimper.bretagne-vivante@wanadoo.fr
Bretagne Vivante	GANNE Olivier	6, rue de la Ville en Pierre	44000	Nantes	02 40 50 13 44	eebvantes@wanadoo.fr
Bretagne Vivante	GUIGHARD luc	186, rue A France	29276	Brest	02 98 49 07 18	
Bretagne Vivante	LE DOEUFF Paskall	186, rue A France	29276	Brest	02 98 49 07 18	
Bretagne Vivante	RAOUL Luc	186, rue A France	29276	Brest	02 98 49 07 18	directeur@bretagne-vivante.asso.fr
C.C. Pays Rochois	POULOUIN Eric	Mairie	22450	Pommerit-Jaudy	06 87 38 71 56	paysrochois.environnement@wanadoo.fr
CAP Lorient	AUTRET Virginie	30, cours Chatelles	56100	Lorient	02 97 02 29 51	
CAP Lorient	LE STRAT Philippe	30, cours Chatelles	56100	Lorient	02 97 02 29 51	
CAREN	AQUILINA Luc	Université Rennes 1 - Av. Gal. Leclerc	35042	Rennes	02 23 23 67 79	luc-aquilina@univ-rennes1.fr
CAREN	LAGADEUC Yvan	2, rue du Thaba	35005	Rennes	02 23 23 36 61	bertrand-fortin@univ-rennes1.fr
C.C. Lanvollon-Plouha	BURLOT Thierry					
C.C. Lanvollon-Plouha	LE GOUX Philippe					
CDDP	BALEDENT François	92, rue d'Antrain	35706	Rennes	02 23 21 78 94	francois.baledent@ac-rennes.fr
CDDP	KRAUSE Eloïse	92, rue d'Antrain	35706	Rennes	02 23 21 77 58	eloise.krause@ac-rennes.fr
CAREN	LE GALL Alain-Hervé	Université Rennes 1 - Av. Gal. Leclerc	35042	Rennes	02 23 23 60 75	ahlegall@univ-rennes.fr
Centre Les Landes	DISSÉ François		56	Monteneuf		
Centre permanent Classes découvertes	MARHIC Jean-Pierre	Ecole Heriot Port Mer	35260	Cancale	02 99 89 63 67	ecole.heriot7@free.fr
Centre régional initiation à la rivière	LEFEBVRE Vincent		22810	Belle Isle en Terre	02 96 43 08 39	crr@eau-et-rivieres.asso.fr
Com Agglo St Malo	M. DUTHION	Rue du Bois Aurant	35400	Saint-Malo	02 23 52 16 16	dechet.drt@stmalo-agglomeration.fr
CESR Bretagne	ETIEMBLE Marcel	15, rue Lavergne	22600	Loudéac	02 96 28 34 19	
CFA St Aubin du Cormier	Mme DURAND	La Lande de la Rencontre	35140	Saint-Aubin-du-Cormier	299451459	cfa.st-aubin@educagri.fr
CFA St Aubin du Cormier	TOULLEC Jean-Luc	La Lande de la Rencontre	35140	Saint-Aubin-du-Cormier	02 99 45 14 59	cfa.st-aubin@educagri.fr
CFPPA Kernilien	PERRAIN Bruno		22204	Guingamp	02 96 40 67 54	
CFTA l'Abbaye	MURGALÉ Michel	41, rue du Grand Clos	35160	Montfort	02 99 09 02 33	michel.murgale@wanadoo.fr
Ciele	GETIN Jean	96, canal St Martin	35700	Rennes	02 99 54 42 98	j.getin@ciele.org
Cœur	LE CALVEZ Valérie	BP 332	22106	Dinan	02 96 87 16 50	cœur@worldonline.fr
Cœur	LUCAS Sylvie	BP 332	22106	Dinan	02 96 87 16 50	cœur@worldonline.fr
Cohérence	PONDAVEN Julian	2, rue de Clairambault	56100	Lorient	02 97 84 98 18	
Collège La Tourelle	SAINT DRENAN Alain	Impasse Gauvain	29107	Quimper	02 98 52 32 40	alain.saint-drenan@ac-rennes.fr
Collège privé Immaculée	DODARD C.	2, rue A. de St Exupéry	35762	St Grégoire	02 99 23 41 00	
Collège St Jean	DANO Florence	4, rue A. B. des Pointes	56520	Guidel	02 97 65 98 33	
C. C. Cap Sizun	SABRAZAT Bénédicte	Rue Renoir	29770	Audierne	02 98 70 16 00	cccapsizun@wanadoo.fr
C. C. du Porhoët	MORIN Gilles	1, rue St Judicaël	56	La Trinité Porhoët	02 97 93 93 69	com.communes@porhoet.fr
C. C. Pays de la Roche aux fées	BEAUGEARD Monique	16 bd Louis Pasteur	35240	Retiers	02 99 43 64 87	
C. C. Pays de la Roche aux fées	BENOIST Sébastien	16 bd Louis Pasteur	35240	Retiers	02 99 43 64 87	
C. C. Pays d'Iroise	COLLOBERT Bernard	Kerlois	29290	St Renan	02 98 84 28 65	

Conseil général 22	FAGOT Muriel	Pl du Général de Gaulle	22000	St Briec	02 96 62 46 43	fagotmuriel@cg22.fr
Conseil général 22	JOUANNY Louis	Le Toulauquien	22460	Grace-Uzel	02 96 26 24 61	
Conseil général 29	BENARD Yoann	32, boulevard Duplex	29196	Quimper	02 98 76 24 67	
Conseil général 35	ALLAIN Christine	1, av de la Préfecture	35042	Rennes	02 99 02 36 50	christine.allain@cg35.fr
Conseil général 35	COUET Christian	1, av de la Préfecture	35000	Rennes		
Conseil général 35	GERAUD Pascale	1, av de la Préfecture	35042	Rennes	02 99 02 36 50	pascale.geraud@cg35.fr
Conseil général 35	NOGUES Emmanuelle	1, av de la Préfecture	35042	Rennes	02 99 02 36 50	emmanuelle.nogues@cg35.fr
Conseil général 35	SCHNEIDER Corinne	1, av de la Préfecture	35042	Rennes	02 99 02 36 50	corinne.schneider@cg35.fr
Conseil régional	BRAS Mona	283, av Général Patton	35711	Rennes	02 99 27 12 32	
Conseil régional	COLLIAU Sylvie	283, av Général Patton	35711	Rennes	02 99 27 12 32	
Conseil régional	DALINO Fabrice	283, av Général Patton	35711	Rennes	02 99 27 12 32	
Conseil régional	GAMON Dominique	283, av Général Patton	35711	Rennes	02 99 27 12 28	d.gamon@region-bretagne.fr
Conseil régional	GOURMAND Stéphane	283, av Général Patton	35711	Rennes	02 99 27 12 28	s.gourmand@region-bretagne.fr
Conseil régional	HERVÉ Christelle	283, av Général Patton	35711	Rennes	02 99 27 12 32	
Conseil régional	LE GARS Naïg	283, av Général Patton	35711	Rennes	02 99 27 12 32	
Conseil régional	MEVEL Gérard	283, av Général Patton	35711	Rennes	02 99 27 12 32	
Conseil régional	MORVAN Nicolas	283, av Général Patton	35711	Rennes	02 99 27 12 32	
Conseil régional	VALETTE Béatrice	283, av Général Patton	35711	Rennes	02 99 27 12 32	b.valette@region-bretagne.fr
Conseil Sup. de la Pêche	PAPAY Philippe	84, rue de Rennes	35510	Cesson-Sévigné	02 23 45 06 18	philippe.papay@csp.ecologie.gouv.fr
Conservatoire Botanique National	RUELLAN Loïc	52, allée du Bot	29200	Brest	02 98 41 88 95	animation@cbnbrest.com
CPIE Elorn	ABALEA Thierry	Gorre Menez Loperhet	29470	Plougastel Daoulas	02 98 07 03 74	cpie@wanadoo.fr
CPIE Elorn	LAURENT Alix	Gorre Menez Loperhet	29470	Plougastel Daoulas	02 98 07 03 74	cpie@wanadoo.fr
CPIE Elorn	PERSON Erwan	Gorre Menez Loperhet	29470	Plougastel Daoulas	02 98 07 03 74	cpie@wanadoo.fr
CPIE Elorn	POULAOUËC Claudy	Gorre Menez Loperhet	29470	Plougastel Daoulas	02 98 07 03 74	cpie@wanadoo.fr
CPIE Forêt Brocéliande	CLÉRET Nathalie	La Soett	56430	Concoret	02 97 22 74 62	la-soett@wanadoo.fr
CPIE Forêt Brocéliande	KUANG Suzanne	La Soett	56430	Concoret	02 97 22 74 62	la-soett@wanadoo.fr
CPIE Forêt Brocéliande	SAVATIER Fabienne	La Soett	56430	Concoret	02 97 22 74 62	la-soett@wanadoo.fr
CPIE Val de Vilaine	DAGORN Marie	10, allée des Cerisiers	35550	St Just	02 99 72 69 25	naturetmegalithes@wanadoo.fr
CPIE Val de Vilaine	DUTAY Loïc	10, allée des Cerisiers	35550	St Just	02 99 72 69 25	naturetmegalithes@wanadoo.fr
CPSA	GUIGO Sybil	Avenue de Palmiero	35270	Combourg	02 99 73 05 27	cfppa.combourg@educagri.fr
CPSA	LE BON Patricia	Avenue de Palmiero	35270	Combourg	02 99 73 05 27	cfppa.combourg@educagri.fr
CPTDE	CORRE David	Garzuel	29190	Braspars	02 98 81 47 50	cptde.brasparts@epal.asso.fr
CPTDE	JACOLOT Christine	Garzuel	29190	Braspars	02 98 81 47 50	cptde.brasparts@epal.asso.fr
CRDP	GUILLOIN Céline	92, rue d'Antrain	35706	Rennes	02 23 21 78 94	celine.guillon@ac-rennes.fr
Crisla	LE SANN Alain	1, impasse Pierre Loti	56100	Lorient	02 97 64 51 39	ad.lesann@wanadoo.fr
Culture Bio	GARNIER Isabelle	4, rue des Ecotais	35200	Rennes	02 99 32 48 27	garnier.isab@wanadoo.fr
Collège P. de Dreux	PERIOU Didier	Le Loiron	35490	Sens de Bretagne	02 99 39 61 71	didier.periou@ac-rennes.fr
DDE 35	MOYSAN Jean-Claude	8, rue JJ Lemordant	35000	Rennes	02 23 46 46 80	jean-claude.moyan@equipement.gouv.fr
DDEC 35	GIULIANI Christine	45, rue de Brest	35042	Rennes	06 77 76 69 12	c-giuliani@35.scolanet.org
DE LA SOURCE	LE GUERN Joëlle	18, rue Croix Rouge	22520	Binic		
DIREN Bretagne	ARRES LAPOQUE Patrice	ZAC Atalante Champeaux	35065	Rennes	02 23 48 64 00	diren@bretagne.ecologie.gouv.fr
DIREN Bretagne	CELET Jean-Paul	ZAC Atalante Champeaux	35065	Rennes	02 23 48 64 00	diren@bretagne.ecologie.gouv.fr
DIREN Bretagne	DUPUY Annie	ZAC Atalante Champeaux	35065	Rennes	02 23 48 64 36	annie.dupuy@bretagne.ecologie.gouv.fr
DIREN Pays de Loire	SAVAGNER Claire	3, rue Menou BP 61219	44012	Nantes	02 40 89 71 44	claire.savagner@pays-de-la-loire.ecologie.gouv.fr
DRAF Bretagne	LE HOUEIROU Brigitte	Lycée Kernilien	22204	Guingamp	02 96 40 67 58	brigitte.le-houero@educagri.fr
DRAF SRFD	GUÉRIN Pierre	15, avenue de Cucillé	35047	Rennes	02 99 28 22 98	pierre.guerin@educagri.fr
DRDJS	BOESINGER Anne	4, Av du Bois Labbé	35043	Rennes	02 23 48 24 00	dr035@jeunesse-sports.gouv.fr
DRDJS	LABBE Henri	4, Av du Bois Labbé	35043	Rennes	02 23 48 24 00	dr035@jeunesse-sports.gouv.fr
DRDJS	MOURLET Emmanuel	4, Av du Bois Labbé	35043	Rennes	02 23 48 24 00	dr035@jeunesse-sports.gouv.fr
Eau & Rivières Bretagne	GODIN Anne	13, rue Louis Montcalm	29000	Quimper	02 98 95 96 33	education-29sud@eau-et-rivieres.asso.fr
Eau & Rivières Bretagne	HUARD Denise	17, rue du Haut Sancé	35000	Rennes	02 99 50 02 90	denise.huard@free.fr
Eau & Rivières Bretagne	RIOU Michel	48, bd. Magenta	35000	Rennes	02 99 30 49 94	education-35@eau-et-rivieres.asso.fr
Echos d'Images	COTTEREAU Dominique	76, rue du Vieux Moulin	22190	Plérin	02 96 68 69 31	de@echos-dimages.com
Echos d'Images	LE MOUËL Micheline	76, rue du Vieux Moulin	22190	Plérin	02 96 68 69 31	mfm@echos-dimages.com
Eco Centre La Taupinais	DURTELLE Hélène	Chemin de la Taupinais	35001	Rennes	02 99 67 93 41	ecocentre-taupinais@ville-rennes.fr
Eco Centre La Taupinais	MARAIS Yves	Chemin de la Taupinais	35000	Rennes	02 99 67 93 41	ecocentre-taupinais@ville-rennes.fr
Ecole Nicolas Hulot	AUBERT Geneviève	Branféré	56190	Le Guerno	02 97 42 94 66	contact@ecole-nicolas-hulot.org
Ecole Nicolas Hulot	JAYOT Frédéric	Branféré	56190	Le Guerno	02 97 42 94 66	contact@ecole-nicolas-hulot.org
Ecole Nicolas Hulot	LEFEVRE Fabrice	Branféré	56190	Le Guerno	02 97 42 94 66	contact@ecole-nicolas-hulot.org
Ecole St Jugon	MAFFEIS Laurence	Rue de la Liberté	56200	La Gacilly	02 99 08 15 32	lmareschal@wanadoo.fr
Ecumène	LE GOFF Yvan	5, allée Pablo Picasso	35830	Betton	06 17 58 55 20	yvan.legoff@ecoumene.org
Collège de Kerganat	MEVEL Bernard		29400	Landivisiau	02 98 68 03 23	bernard.mevel@laposte.net
Espace des Sciences	BOUCHET Michel				02 23 40 66 52	michel.bouchet-espace-sciences.org
F.R Maison Familiale	RICHARD Claude	Les Robinardières	35768	St Grégoire	02 23 25 08 08	clauderichard@mfr.asso.fr
Familles Actives	BIARD M.	1, bd. De Groslay	35300	Fougères	02 99 94 45 22	fougeres-csocial@wanadoo.fr
Familles Actives	JUIGNET Ludovic	1, bd. De Groslay	35300	Fougères	02 99 94 45 22	fougeres-csocial@wanadoo.fr
Familles Actives	LE BELLEGUIC M.	1, bd. De Groslay	35300	Fougères	02 99 94 45 22	fougeres-csocial@wanadoo.fr
FD Civam 35	GUIHUR Marie	17, rue du Bas Village	35577	Cesson-Sévigné	02 99 77 39 28	fdcivilam35@wanadoo.fr
FD Civam 35	AURIAULT Anne	17, rue du Bas Village	35577	Cesson-Sévigné	02 99 77 39 28	fdcivilam35@wanadoo.fr
Féd. Pêche	TRICOT Christian	9, rue Kerautret Botmel	35067	Rennes	02 99 22 81 80	federation.de.peche.35@wanadoo.fr
Fée de l'aulne, fée des îles	BOTCAZOU Tristan	22, rue de Goas Plat	22500	Paimpol	06 65 03 43 48	
Fée de l'aulne, fée des îles	EVEN David	22, rue de Goas Plat	22500	Paimpol	06 65 03 43 48	

Fenicat	MAUGUIN Lucien		35170	Bruz	02 99 41 16 30	fenicat@free.fr
Fenicat	SARTRE Isabelle		35170	Bruz	02 99 41 16 30	fenicat@free.fr
Ferme de Kerlavic	RIO Aurélie					
Ferme de St Niau	LE HEN François		56600	Lanester	06 30 66 55 08	
Ferme Ecole du Finistère	DELMAS Lucile	4, rue St Michel	29190	Braspars	02 98 81 43 94	
Feuille d'Erable	LEBRETON Carl	1, rue Roberdière	35000	Rennes	02 99 54 74 24	info@feuille-erable.org
Fondation Yves Rocher	CARRÉ Aurélie	Le Végétarium	56200	La Gacilly	06 72 01 78 32	aurelia.carre@ynet.com
Fondation Yves Rocher	COUDRAY Auguste	Le Végétarium	56200	La Gacilly	06 72 01 78 53	
FSU Régional	BENARD Joël	8, rue Coetlogan	22000	St Brieuc	02 96 33 46 67	
GPAS	CUEFF Daniel	12, allée de Bruno	35000	Rennes	02 98 05 23 88	gpas@infini.fr
IEN Nord Paimpol	HENRI Roland	6 ter, rue A Le Bras	22504	Paimpol	02 96 20 49 59	ce.ienn.lannionnord@ac-rennes.fr
INRA	BRY Christian	65, rue de St Brieuc	35042	Rennes	02 23 48 56 64	christian.bry@rennes.inra.fr
Institut Rural de Lesneven	FERRAND Fabrice	Route de Plouider	29260	Lesneven	02 98 83 33 08	ireo-lesneven@wanadoo.fr
Institut Rural de Lesneven	LALOUER Victor	Route de Plouider	29260	Lesneven	02 98 83 33 08	ireo-lesneven@wanadoo.fr
Institut Rural de Lesneven	BUHOT-LAUNAY Pascaline	Route de Plouider	29260	Lesneven	02 98 83 33 08	ireo-lesneven@wanadoo.fr
IRPa	BARTHELEMY Patricia	35, square de la Rance	35000	Rennes	02 99 79 39 31	
IRPa	MONNIER Yves	35, square de la Rance	35000	Rennes	02 99 79 39 31	
Jeunesse en Plein Air	L'HELGOUALC'H Jean- Yves	28, hent ar Broc'h	29000	Quimper	06 71 00 69 89	
Legtap Edmond Michelet	PLANCHAIS Alain	Parc Montambert	35300	Fougères	02 99 17 22 30	pedagogie@emichelet-fougères.com
Lettre	LAURENT Iwan	La Pierre	22830	Plouasne	02 96 86 46 13	iwanlaurent@hotmail.com
Loisirs & Culture	JOLY Rémy	Centre les Bruyères	35310	Bréal sur Montfort	02 99 60 42 01	cvlb@wanadoo.fr
LPO Finistère	COCHET	10, rue de Lorient	29200	Brest	02 98 03 09 43	finistere@lpo.fr
LPO Ille & Vilaine	GERVAISE Sébastien	Maison de Quartier de la Bellangerais	35700	Rennes	02 99 27 21 13	
LPT St Nicolas la Providence	MOREL Maryvonne	28, rue de Rennes	35360	Montauban de Bretagne	02 99 06 52 84	morel.montauban-de- bretagne@cneap.scolanet.org
Lycee agricole de Suscino	NICOLAS Michel				02 98 72 03 22	
Lycée Chaptal	ROSSIGNOL Pierre	35, chemin des Justices	29000	Quimper		
Lycée Chateaubriant	THORAVAL Jocelyn	12, avenue des Acacias	35270	Combourg	02 99 73 05 54	
Lycée de l'Assomption	SAUTON Jean-Yves	18, bd Paul Poinlevé	35702	Rennes	02 99 36 31 76	assomption.rennes@wanadoo.fr
Lycée Félix le Dantec	CANTUEL Laurent		22300	Lannion	02 96 05 61 71	laurent.cantuel@ac-rennes.fr
Lycée J. Guéhenno	ABGRALL Odile	11, rue du Champ Rossignol	35300	Fougères	02 99 99 22 87	evelyne.regniez@ac-rennes.fr
Lycée J. Guéhenno	CANO Daniel	11, rue du Champ Rossignol	35300	Fougères	02 99 99 22 87	evelyne.regniez@ac-rennes.fr
Lycée J. Guéhenno	DUPLESSIER Christian	11, rue du Champ Rossignol	35300	Fougères	02 99 99 22 87	evelyne.regniez@ac-rennes.fr
Lycée J. Guéhenno	HERELLE Daniel	11, rue du Champ Rossignol	35300	Fougères	02 99 99 22 87	evelyne.regniez@ac-rennes.fr
Lycée J. Guéhenno	REGNIER Evelyne	11, rue du Champ Rossignol	35300	Fougères	02 99 99 22 87	evelyne.regniez@ac-rennes.fr
Lycée Jean Moulin	ADJI Karen	Rue du Vau Gicquel	22022	St Brieuc	02 96 75 12 30	
Lycée Kervernez	KERVEILLANT Pascal	Kerbernez	29700	Plomelin	02 98 94 42 24	enseignement.kerbernez<fondation- masse-trevidy.com
Lycée Lande du Breil	HERVÉ Catherine		35042	Rennes	02 99 59 34 94	
Lycée Marcel Callo	MAISONNEUVE V.	21, av E Gaston	35603	Redon	02 99 71 41 33	v.maisonneuve@lyceemarcelcallo.org
Lycée ND le Ménimur	POSTIGO OILLIC Annie	71, rue de Metz	56002	Vannes	02 97 54 03 31	secretariat@lyceendlemenimur.com
Lycée Prof. Horticole	DESLANDES Christian	Le Sallio	56660	St Jean Brevelay	02 97 60 31 93	lpa.brevelay@educagri.fr
Lycée St Etienne	BARBOT Bernard	Le Placis Vert	35512	Cesson Sévigné	02 99 83 97 40	bernard.barbot@lycee-st-etienne.org
Lycée St Joseph	GARIN Yves	42, rue de Kerguestenen	56100	Lorient	02 97 37 37 99	cdtr.st-joseph.lorient@56.scolanet.org
Lycée St Joseph	LE TREPUEC François	42, rue de Kerguestenen	56100	Lorient	02 97 37 37 99	cdtr.st-joseph.lorient@56.scolanet.org
Lycée St Joseph	RAITIÈRE Christian	42, rue de Kerguestenen	56100	Lorient	02 97 37 37 99	cdtr.st-joseph.lorient@56.scolanet.org
Lycée Ste Jeanne d'Arc	BERTHELOT Françoise	2, rue Penantraon	56110	Gourin	02 97 23 78 50	
Lycée V. Hugo	LE BAUD Jacky		56700	Hennebont	02 97 85 01 01	jacky.le-baud@ac-rennes.fr
Mairie	FAUVEL Jean	Bourg	22100	Aucauleuc	02 96 39 40 68	
Mairie	LEFEBVRE Jean-Philippe	21, clos Gastel	22100	Lehon	02 96 83 32 96	
Mairie	PENVERN Laurence	La Ville es Péniaux	35260	Cancalle	02 99 89 90 92	laja.penvern@wanadoo.fr
Mairie	RICHARD Nicolas		56891	St Avé	02 97 60 70 15	secretariat.elus@st-ave.fr
Mairie	ROFFAT Monique	17, rte de Landerneau	29460	Irvillac	02 98 25 83 56	
Mairie de Chavagne	PASQUET Thierry	11, rue du Fer à Cheval	35310	Chavagne	02 99 64 33 97	pasquet.chavagne@wanadoo.fr
Mairie de Langan	PEINIAU Jeannie-Marie	12, rue de Romillé	35850	Langan	02 99 23 22 63	mairie-de-langan@wanadoo.fr
Mairie de St Nolf	LABBE Joël	Pl. P. de San Esteban	56250	Saint Nolf	02 97 45 46 64	mairie.st-nolf@pays-de-vannes.net
Mairie de Tréguiedel	BARRET Daniel	La Grande Porte	22290	Tréguiedel	02 96 65 37 71	
Mairie de Vannes	DREAN Gildas	14, allée Ile Drenec	56610	Arradon	06 70 24 36 91	gildas.drean@wanadoo.fr
Mairie Etables/mer	CADORET Bernard	Place Jean Heurtel	22680	Etables sur Mer	02 96 70 64 18	
Mairie St Gelven	ANDRÉ Michel		22570	St Gelven	02 96 36 92 55	mairie-st-gelven@wanadoo.fr
Mairie Vern/Seiche	RICHOMME Claudine	22, rue de Châteaubriant	35770	Vern/Seiche		
Mairie Vézin	JOUFFE Pierrick	8, rue Mouille Muse	35132	Vezin le Coquet	02 99 64 73 17	pierrick.jouffe@wanadoo.fr
Maison Agri Bio	BUSSON Florence	Ecopole	29461	Daoulas	02 98 25 80 33	mab29.busson@nerim.fr

Maison Baie Mt St Michel	LAIR Jean-Michel	Le Port Est	35960	Le Vivier/Mer	02 99 48 84 38	infos@maison-baie.com
Maison de la Consommation et l'Environnement	LE VACON Jacqueline	48, bd. Magenta	35000	Rennes	02 99 30 35 50	
Maison de la Rance	BOURDON Hélène	Quai Talard	22100	Lanvallay	02 96 87 00 40	maison.rance@cc-codi.fr
Maison de la Rance	LECOQ Sylvaine	Quai Talard	22100	Lanvallay	02 96 87 14 26	tourisme@cc-codi.fr
Maison de la Rance	TERRADE Jean-Marc	Quai Talard	22100	Lanvallay	02 96 87 00 40	maison.rance@cc-codi.fr
Maison de la Rance CODI	RUCET Jean Louis		22640	La Vicomté/Rance	02 96 83 21 41	jean-louis.rucet@wanadoo.fr
Média Environnement	EON Emmanuelle	1, rue de Proud'hon	29200	Brest	02 98 92 17 68	media-environnement@wanadoo.fr
MFR	LAGOUTE Lionel	Boeuvres	35480	Messac	02 99 34 61 29	mfr.messac@mfr.asso.fr
MJC La Paillette	FAUCON Françoise	9, avenue Emile Zola	35131	Pont Péan	02 99 59 88 88	fr.faucon@free.fr
Natur'au Fil ...	BOUDIC Annie	51, rue des F. Le Gac	29380	Bannalec	02 98 39 48 20	naturaufil1@aol.com
Observatoire du Plancton	PIRAUD Aude	Bd. Comp. des Indes	56290	Port Louis	02 97 82 21 40	obsplancton@wanadoo.fr
OCCE 35	LANDEAU Alain		35201	Rennes	02 99 50 06 58	ad35@occe.coop
OCCE 35	NIZAN Yann		35201	Rennes	02 99 50 06 58	ad35@occe.coop
OCCE Régionle	BEDECARRATS Pierre	25, rue F. Piriou	56100	Lorient	22 97 87 95 57	ad56@occe.coop
ONF	GOUPIL Philippe	211, rue de Fougères	35702	Rennes	02 99 27 47 27	philippe.goupil@onf.fr
ONF	QUINONES Claire	211, rue de Fougères	35702	Rennes	02 99 27 47 27	claire.quinones@onf.fr
OSEO Anvar	LE ROY CRÉTÉ Nelly	9, rue du Clos Courtel	35079	Rennes	02 99 38 45 45	
Pays de Brocéliande	ALLARD Pierrick	48, rue St Malo	35360	Montauban de Bretagne		
Pays de Morlaix	BARZIC Maëlle		29679	Morlaix		maelle.barzic@paysdemorlaix.com
Pays de Redon & Vilaine	GIRAUD Nicole	19, rue St Michel	35606	Redon	02 99 70 38 49	democratie@pays-redon-vilaine.fr
Pays Trégor Goëlo	THOLIÉMENT Gaëlle	126, rue de l'Aérodrome	22300	Lannion	02 96 48 66 33	gaelle.tholient@paystregorgoelo.com
Pays Vallons de Vilaine	BOUÉ Nicolas	Rue Blaise Berger	35580	Guichen	02 99 57 08 73	n.boue@pays-vallons-de-vilaine.org
Petits Débrouillards Bretagne	LE GUEN Haud	83, Boulevard Albert 1er	35000	Rennes	02 99 50 05 14	02leguen@lespetitsdebrouillards.org
Quark & Plug-Ins	LE GONNIDEC Philippe	7, rue Petit Clos	22000	St Brieuc	06 23 22 26 99	contact@quark-plg-com
Rando Breizh	BOUCHER Caroline	1, rue Raoul Ponchon	35069	Rennes	02 99 27 03 20	info@randobreizh.com
Rectorat	CHOUZIER Michel	96, rue d'Antrain	35705	Rennes	02 99 38 99 44	
Rectorat	VENEREAU Annie	96, rue d'Antrain	35044	Rennes	02 99 38 99 42	
Rectorat DAAC	GOUBIN Christian	96, rue d'Antrain	35705	Rennes	02 99 38 99 44	christian.goubin@ac-rennes.fr
Rectorat DAAC	LE BRETON Jérôme	96, rue d'Antrain	35705	Rennes	02 99 38 99 44	jerome.le-breton@ac-rennes.fr
Redécouverte	VIDAL Gilles	1, rue Proud'hon	29200	Brest	02 98 20 03 81	gilles.redecouverte@free.fr
REEB	LAIR Maryline	14, rue du Muguet	22300	Lannion	02 96 48 97 99	m.lair@wanadoo.fr
REEB	GICQUEL Nadine	14, rue du Muguet	22300	Lannion	02 96 48 97 99	reeb@wanadoo.fr
REEB	MERGEZ Daniel	14, rue du Muguet	22300	Lannion	02 96 48 97 99	d.merges@wanadoo.fr
Rennes Métropole	GICQUEL Roland	16, bd. Laënnec	35042	Rennes	02 99 01 86 78	
Réseau Ecole & Nature	SANOJCA Elzbieta			Montpellier	04 67 06 18 70	
Sail de mer	DENIS Anne	11, rue Dugesclin	29900	Concarneau	06 23 86 13 51	anne.denis@voila.fr
Sail de mer	PONSAR Alice	11, rue Dugesclin	29900	Concarneau	06 23 86 13 51	
Skolig al Louarn	ARZUR Anna-Vari	75, rue Laënnec	29860	Plouvien	02 98 40 00 64	skolig-al-louarn@wanadoo.fr
Skolig al Louarn	LEROUX Katy	75, rue Laënnec	29860	Plouvien	02 98 40 00 64	skolig-al-louarn@wanadoo.fr
Sté Althis	BRIAND Julien					
Sté Althis	COTON Patrick	11 bis rue du Gal de Gaulle	56120	Guegon	02 97 70 69 76	p.coton@althis.fr
Sté Althis	CRIOU Romain					
Syndicat Mixte Barrage du Gouët	LOPPION Karine	53, Bd Carnot	22000	St Brieuc	02 96 01 21 10	smbg.eau@wanadoo.fr
Syndicat Mixte Barrage du Gouët	DAVID François	53, Bd Carnot	22000	St Brieuc	02 96 01 21 10	smbg.eau@wanadoo.fr
Syndicat Mixte Kerne Uhel	TREHOREL Isabelle	53, Bd Carnot	22000	St Brieuc	02 96 01 21 31	trehorel.smku@wanadoo.fr
Syndicat Mixte Pays d'Auray	LE FLOCH Thierry	19, Place Joffre	56403	Auray	02 97 56 41 74	pays-auray@wanadoo.fr
UBAPAR	QURIS René	Rue du Petit Chataignier	56430	Concoret	02 99 28 68 12	quris@dr17.cnrs.fr
UBTR	DUVAL Marie-Eveline	Brène	56120	St Servant/Oust	02 97 75 60 65	duval.brenalier@wanadoo.fr
VEOLIA Environnement	LOUIS Marie	8, allée A. Bobierre	35020	Rennes	02 23 48 00 15	marie.louis@generale-des-eaux.net
Ville de Concarneau	MARTIN Bruno	7, rue Foennec Vras	29500	Concarneau	02 98 50 55 21	
Ville de Rennes	SCHOPP Claude			Rennes		
Ville de St Malo	PIEDNOIR Yvon	15, av des Comptoirs	35400	St Malo	02 99 21 15 30	yvon.piednoir@ville-saint-malo.fr
Vitré Communauté	LAFONT Marie	16 bis, bd des Rochers	35500	Vitré	02 99 74 52 61	
Vivarmor Nature	ALLAIN Jérémy	10, bd de Sévigné	22000	St Brieuc	02 96 33 10 57	vivarmor@wanadoo.fr
	BRAUD Adeline	La Noë Hervo	56460	Sérent	06 76 33 60 09	adeline_braud@yahoo.fr
	DAVID Delphine	7, impasse Trégastel	35400	St Malo	06 64 39 45 65	delphaudav@yahoo.fr
	DUMONT Patrick	49, rue Lobineau	35000	Rennes	02 99 31 11 20	patrick.fra3@numericable.fr
	EVEN Anne-Claire	5, Hent Beg Hent	22300	Lannion	02 96 47 22 51	aclaireeven@aol.com
	HERNANDEZ Aziliz	21, lot. De Keramfloc'h	29800	Plouédern	02 98 20 87 92	hernandez.aziliz@voilà.fr
	JAMBON David	Launay Briard	22150	Ploec/Lié	02 96 42 86 67	
	LEFEUVRE Maëlle					
	LESSARD Jean-Claude	22, Hameau du Crozon	29180	Plogonnec	02 98 91 75 06	lessard.j.c@wanadoo.fr
	SALZA Magaly	11, rue des Ecoles	22520	Binic	06 63 24 59 49	moglougou@yahoo.fr
	SOREL Célia	Champolin	35530	Brécé	02 99 00 69 47	celia_sorel@hotmail.com
	VAPPREAU Erwan	30, route de Lailée	35131	Pont Péan	06 70 12 35 57	opiderwarn@wanadoo.fr